



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / LUNDI 29 AVRIL 2024 // N°802 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

IL PUBLIE «KIDAL VAUT BIEN UNE GUERRE...»

NOURREDINE AYADI
DÉCORTIQUE
LES ENJEUX
GÉOPOLITIQUES
AU NORD-MALI

Lire en page 4



SELON LE JOURNAL DE
L'OCCUPATION ISRAËLIENNE
«MAARIV»

NETANYAHU
REDOUTE UN
MANDAT D'ARRÊT
INTERNATIONAL
À SON ENCONTRE

Lire en page 3



AVEC DES VOLUMES
CROISSANTS

L'ALGÉRIE
EXPORTE
DE L'INSULINE
VERS L'ARABIE
SAOUDITE

Lire en page 16



L'OMBRE DE LA GUERRE À GAZA PLANE SUR
LE FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL À RIYADH

L'ALGÉRIE Y PREND PART, DÉFENDANT SA VISION DE LA PAIX DANS LE MONDE

Lire en page 3



69 MILLIARDS DE DOLLARS DE RÉSERVES DE CHANGE

**DE QUOI OXYGÉNER LA RELANCE DE
L'ÉCONOMIE NATIONALE EN 2024 ET 2025**

Lire en page 6



AIR ALGÉRIE - OFFRE OSRA : 2 000 AGENCES PARTENAIRES EN FRANCE



L'offre promotionnelle Osra d'Air Algérie a attiré l'attention de la communauté algérienne en France, suscitant un grand intérêt parmi les voyageurs potentiels. Cependant, la complexité de l'accès à cette offre a été un défi majeur pour de nombreux clients, confrontés à la nécessité de se rendre physiquement dans une agence de

la compagnie aérienne ou chez l'un de ses nombreux partenaires pour acheter les billets.

Cette révélation importante offre une perspective nouvelle sur l'accessibilité de l'offre Osra pour les clients en France. En effet, la disponibilité d'un réseau étendu d'agences partenaires offre aux voyageurs une alternative précieuse pour l'achat

de leurs billets, en leur permettant de contourner les files d'attente potentiellement longues dans les agences principales de la compagnie.

De plus, ces 2 000 agences partenaires proposent les mêmes tarifs que ceux affichés par Air Algérie, garantissant ainsi aux clients des prix compétitifs pour leurs voyages entre la France et l'Algérie. Il est également important de noter que malgré ces tarifs compétitifs, des frais de dossier s'appliquent lors de l'achat des billets Osra. Selon des sources, les prix affichés pour les billets en aller-retour entre la France et l'Algérie varient de 199 à 250 €, selon les aéroports de départ et de destination. Cependant, les agences appliquent des frais de dossier supplémentaires, qui s'élèvent à 30 € par dossier.

DES VISAS SCHENGEN VALABLES CINQ ANS POUR LES RESSORTISSANTS DE CES PAYS ARABES

Les visas Schengen valables cinq ans pour les citoyens de ces pays arabes dont les noms suivront. Cette mesure a été prise par les pays de l'Union européenne pour des raisons de relations privilégiées avec ces pays. En effet, les citoyens d'Arabie saoudite, d'Oman et de Bahreïn sont désormais éligibles aux visas Schengen à entrées multiples. D'une durée de validité de cinq ans puisque la Commission européenne a décidé d'assouplir les règles qui leur sont applicables. Josep Borrell,

coordinateur des Affaires étrangères de l'Union européenne, a déclaré en annonçant cette nouvelle. Lors de son discours d'ouverture au Forum de haut niveau sur la sécurité et la coopération régionales. Les règles de délivrance de visas pour tous les pays du Conseil de coopération du Golfe ont été harmonisées. Borrell a également salué la décision de délivrer des visas à entrées multiples de cinq ans aux titulaires de passeports d'Arabie saoudite, d'Oman et de Bahreïn.

ALGÉRIE TÉLÉCOM ANNONCE L'AUGMENTATION DU DÉBIT INTERNET À 1 GBPS1

Algérie Télécom annonce, dans un communiqué rendu public hier, une augmentation significative du débit internet pour ses abonnés à la formule 300 Mbps, qui passeront désormais à une vitesse de 1 Gbps. Cette amélioration du débit « s'inscrit dans une série d'initiatives visant à offrir des débits encore plus élevés à tous ses clients, où qu'ils soient », précise le communiqué. Elle « reflète notre engagement continu à fournir des services internet de haute qualité et une expérience utiliza-



teur exceptionnelle, répondant ainsi aux besoins croissants de nos abonnés », y est-il ajouté. Il est utile de rappeler que pour bénéficier d'une expérience optimale en

mode wifi, « il serait nécessaire pour les abonnés aux formules 100 Mbps et plus de s'équiper d'un routeur ou d'un répéteur WiFi (Catégorie Wifi 5 ou 6) ».

HADJ 2024 : L'ONPO FIXE LA DATE LIMITE DU RETRAIT DES VISAS POUR AUJOURD'HUI 29 AVRIL 2024

Les futurs pèlerins algériens enchaînent les préparatifs et les procédures pour achever leur inscription et pouvoir effectuer le rituel du cinquième pilier de l'islam, le Hadj, dans les meilleures conditions. De son côté, l'Office national du pèlerinage et de la Omra multiplie les annonces pour mieux les guider. L'ONPO a publié un nouveau communiqué pour

fixer le dernier délai pour le retrait des visas vers l'Arabie saoudite. En effet, l'Office national du pèlerinage et de la Omra a fait savoir que la date limite pour le retrait des visas, pour l'Arabie saoudite, est fixée pour la journée du lundi 29 avril 2024. Dans ce sillage, les futurs pèlerins algériens sont appelés à achever toutes les procédures avant la fin de ce délai.

MORT DE NAVALNY :

SELON LA CIA, VLADIMIR POUTINE N'AURAIT PAS ORDONNÉ L'EXÉCUTION DE SON OPPOSANT



De nombreuses agences de renseignement occidentales et l'administration américaine pensent toutefois le contraire. Selon le Wall Street Journal (WSJ), les services du renseignement américain considèrent que le président russe, Vladimir Poutine, n'a pas directement ordonné la mort de son opposant Alexeï Navalny, mort en février dernier. En

effet, la CIA et d'autres agences de renseignement estiment que le président russe n'a pas ordonné « à ce moment-là » la mort du principal opposant du Kremlin, selon le WSJ, qui cite des sources anonymes au fait du dossier. Une conclusion accueillie avec circonspection par d'autres services de renseignement occidentaux et contestée par

des proches alliés du défunt, assure le quotidien. L'opposant russe Leonid Volkov a ainsi qualifié auprès du WSJ l'approche américaine de « naïve ». Les agences américaines se basent à la fois sur des renseignements classifiés et sur l'analyse d'éléments publics pour aboutir à cette conclusion qui soulève de nouvelles questions sur les circonstances de la mort d'Alexeï Navalny dans une prison isolée de l'Arctique. Parmi les éléments pris en compte : le fait que ce décès soit survenu en pleine campagne électorale pour la présidentielle russe de mars. En termes clairs, on ne tue pas pour faire sa campagne, au contraire, on pardonne...

COUR PÉNALE INTERNATIONALE

VERS UN MANDAT D'ARRÊT INTERNATIONAL CONTRE NETANYAHU ?

Le Conseil national de sécurité israélien a tenu des discussions secrètes sur la possibilité que soient délivrés des mandats d'arrêt internationaux contre le Premier ministre Benjamin Netanyahu, le ministre de la Défense Yoav Gallant et le chef d'état-major de l'armée Herzl Halevi. La chaîne israélienne Channel 13 a rapporté que des discussions ont eu lieu « en prévision de la possibilité que des mandats

d'arrêt internationaux soient délivrés dans les jours à venir contre de hauts responsables israéliens ». « Selon les informations et les indications mises à la disposition des hauts responsables israéliens, il est possible que la Cour pénale internationale de La Haye délivre des mandats d'arrêt contre Netanyahu, Gallant et Halevi », a ajouté la chaîne. Dans le cadre des discussions, plusieurs mesures immédiates

ont été approuvées pour répondre à cette initiative potentielle, notamment « lancer une campagne politique » au niveau international. La chaîne a révélé que Netanyahu s'est entretenu pour entraver cette initiative. Le ministre israélien des Affaires stratégiques, Ron Dermer, et l'ambassadeur israélien aux États-Unis, Michael Herzog, ont pris contact avec le Congrès américain et l'administration du président Joe

Biden. La chaîne a cité de hauts responsables israéliens anonymes qui ont déclaré que cette mesure rappellerait celles prises contre la Russie et son président, Vladimir Poutine, à la lumière de la guerre qu'elle mène contre l'Ukraine depuis février 2022. Les responsables ont ajouté que la Cour pénale internationale se concentrerait sur « les décideurs plutôt que sur les soldats de rang inférieur ».

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la
SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

**Impression SIA
Alger Bab Ezzouar**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
**L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur
Alger**

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

L'OMBRE DE LA GUERRE À GAZA PLANE SUR LE FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL À RIYADH

L'Algérie y prend part, défendant sa vision de la paix dans le monde

Le président Mahmoud Abbas a souligné que ce qui se passe à Gaza dépasse de loin ce qui s'est passé pendant la Seconde Guerre mondiale en termes de crimes et de destructions, avertissant la communauté internationale de la plus grande catastrophe de l'histoire du peuple palestinien si les forces d'occupation sionistes attaquent la région de Rafah.

Les travaux de la réunion spéciale du Forum économique mondial ont débuté, hier, dans la capitale saoudienne, Riyadh, avec la participation de haut niveau de nombreux pays et organisations internationales et régionales. Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, l'Algérie participe aux travaux de cette session représentée par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf.

Les différentes discussions programmées dans le cadre de cet événement s'articulent autour de trois thèmes principaux : coopération internationale, croissance et énergie, qui sont les thèmes que les organisateurs ont choisis comme slogan principal de cette session. Le forum est célèbre pour sa réunion annuelle. La session de Riyadh est une session spéciale, pour ce qu'elle a d'urgent dans un contexte mondial dominé par la guerre à Gaza et la guerre en Ukraine. En session normale, le Forum réunit des patrons de multinationales, des banquiers, des milliardaires, de puissants responsables politiques et des intellectuels influents du



monde entier. Dans le contexte de ce Forum de Riyadh, le ministre algérien Ahmed Attaf a participé à la séance d'échanges sur les dynamiques géopolitiques et la transition énergétique. Il présentera le rôle et la contribution de l'Algérie à la promotion et au renforcement de la sécurité énergétique dans son environnement régional et au niveau mondial, d'autant que

l'Algérie en est un des acteurs majeurs sur la scène énergétique mondiale. Les travaux, dès leur premier jour, ont connu une intervention importante du président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas. À travers son allocution, il a souligné les priorités qui se présentent de manière urgente au stade actuel, en particulier le cessez-le-feu à Gaza, l'acheminement

de l'aide humanitaire et le rejet du déplacement forcé des Palestiniens hors de leur terre et de leur patrie. Le président Mahmoud Abbas a souligné que ce qui se passe à Gaza dépasse de loin ce qui s'est passé pendant la Seconde Guerre mondiale en termes de crimes et de destructions, avertissant la communauté internationale de la plus grande catastrophe de l'histoire du peuple palestinien si les forces d'occupation sionistes attaquent la région de Rafah. En conclusion, le président de l'Autorité palestinienne a appelé tous les pays du monde à reconnaître l'État palestinien et à lui permettre de devenir membre à part entière des Nations Unies. Ainsi, au premier jour des travaux du Forum, la communauté arabe a fait entendre sa voix et imposé le tempo de la guerre à Gaza, un événement qui bouleverse les données des relations internationales par la gravité des faits commis par l'entité sioniste.

I. Med Amine

Attaf s'entretient avec son homologue saoudien à Riyadh

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, s'est entretenu, hier à Riyadh, avec son homologue saoudien, le prince Faisal Bin Farhan, en marge de sa participation aux travaux de la Réunion spéciale du Forum économique mondial, peut-on lire dans un communiqué du ministère. Les deux ministres se sont concertés sur les développements de la situation

dans la bande de Ghaza et sur l'actualité liée à la question palestinienne, notamment les efforts diplomatiques consentis à tous les niveaux pour mettre fin à l'agression israélienne incessante contre les frères palestiniens et renforcer l'élan de reconnaissances officielles de l'Etat de Palestine, y est-il ajouté. La rencontre a également été l'occasion de passer en revue les relations de fraternité et de

coopération unissant les deux pays frères et les moyens de les renforcer davantage, selon la même source, qui ajoute que les deux ministres se sont félicités de la relance des mécanismes issus du Haut Conseil de coordination et sont convenus de la nécessité de consolider et d'intensifier les efforts en vue de renforcer ces relations dans leur volet économique.

R.N.

COOPÉRATION ALGÉRO-QATARIE

Première session des consultations politiques

Le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Lounès Magramane, a coprésidé, hier, à Doha (Qatar), avec son homologue qatari, M. Ahmed Hassan Al-Hammadi, la première session des consultations politiques entre les deux pays, dans le cadre de l'activation des clauses du mémorandum d'entente y afférent, signé à l'occasion de la visite d'Etat effectuée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Qatar en février

2022. La session a été l'occasion de saluer l'élan et la dynamique que connaissent les relations politiques entre les deux pays frères, ainsi que leur développement constant, comme le montrent les multiples visites officielles échangées entre les dirigeants des deux pays ces dernières années. Dans ce cadre, les deux parties ont passé en revue l'état des relations bilatérales privilégiées dans plusieurs domaines, notamment politique et économique et en matière d'investissement, ainsi que

les moyens de les approfondir et de les promouvoir davantage, en prévision de la tenue de la 6^e session de la Grande Commission mixte algéro-qatarie. Ces consultations politiques ont aussi été l'occasion d'un échange de vues et d'analyses entre les deux parties sur plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la cause palestinienne et la situation au Sahel, en Libye et au Soudan, sur lesquelles une convergence de vues s'est dégagée.

Y.B.

«AGRESSION» DES ÉMIRATS ARABES UNIS

LE SOUDAN DEMANDE UNE RÉUNION D'URGENCE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Le Soudan vient de demander une réunion d'urgence du Conseil de sécurité pour examiner ce qu'il qualifie d'«agression» des Émirats arabes unis contre le peuple soudanais, via leur soutien aux paramilitaires en guerre contre l'armée, a déclaré samedi à l'AFP une source diplomatique soudanaise. Dans un communiqué, le Conseil de sécurité de l'ONU a exprimé sa profonde inquiétude concernant l'escalade des combats dans la province soudanaise du Darfour du Nord et mis en garde contre une possible offensive imminente des paramilitaires des FSR et milices alliées à el-Facher, capitale de l'État, qui n'est pas sous leur contrôle et abrite un grand nombre de réfugiés. Par ailleurs, de hauts responsables de l'ONU ont appelé à redoubler d'efforts pour mettre fin à cette guerre alimentée par les armes des partisans étrangers. C'est illégal, c'est immoral et cela doit cesser, a déclaré la sous-secrétaire générale Rosemary DiCarlo au Conseil de sécurité de l'ONU. Le Soudan a plongé dans le chaos à la mi-avril 2023, lorsque des tensions latentes de longue date entre son armée, dirigée par le général Abdel Fattah Burhan, et les paramilitaires des Forces de soutien rapide commandées par Mohammed Hamdan Dagalo ont éclaté en combats de rue dans la capitale, Khartoum. Les combats se sont étendus à d'autres régions du pays, notamment aux zones urbaines et à la région occidentale du Darfour.

Y.B.

SELON LE JOURNAL DE L'OCCUPATION ISRAÉLIENNE MAARIV

NETANYAHU REDOUTE UN MANDAT D'ARRÊT INTERNATIONAL À SON ENCONTRE

Citant des sources bien informées, le journal de l'occupation israélienne Maariv (Le Soir) révèle que Benjamin Netanyahu est inquiet et effrayé à l'idée que la Cour pénale internationale émette un mandat d'arrêt à son encontre. Pour empêcher l'émission de ce mandat, Netanyahu a commencé à contacter, rapporte le journal, des personnalités américaines influentes, pour stopper et dissuader la CPI d'aller dans ce sens. Pour la source citée par le journal, l'émission de ce mandat d'arrêt est une question de temps et pourrait inclure, aux côtés de Netanyahu, le ministre de la Défense et le chef d'état-major. En effet, si la Cour pénale internationale a émis en mars 2023, un mandat d'arrêt contre Vladimir Poutine, présumé responsable de déportation illégale d'enfants ukrainiens, qu'est-ce qui l'empêcherait de délivrer un mandat d'arrêt contre Netanyahu d'autant plus que les griefs retenus à son encontre sont mille fois plus graves que ceux formulés contre Vladimir Poutine ? Cible de vives critiques de la part des médias israéliens qui le qualifient de maître de l'échec dans tous les domaines, Netanyahu est soumis ces jours-ci à de fortes pressions de la part des Israéliens qui le somment d'aller vers un cessez-le-feu pour acter le retour des captifs israéliens. Mais au lieu d'écouter les voix raisonnables de son gouvernement, Netanyahu n'a d'oreilles que pour les extrémistes et les va-t-en-guerre et prépare déjà une invasion terrestre de la ville de Rafah, ce qui précipitera certainement l'émission de ce mandat d'arrêt tant redouté.

Boualem B.

IL PUBLIE «KIDAL VAUT BIEN UNE GUERRE...»

Nourredine Ayadi décortique les enjeux géopolitiques au Nord-Mali

Dans son livre intitulé « Kidal vaut bien une guerre », Nourredine Ayadi donne une lecture géopolitique des contours du conflit malien et des enjeux stratégiques et de puissance qui le sous-tendent. Il procède à une véritable autopsie des différentes étapes du conflit...

Mali est devenu un enjeu majeur dans le jeu de stratégies des puissances. Il faut en avoir saisi les dessous de cartes pendant de très longues années pour en maîtriser tous les éléments, et qui sont aussi étendus qu'enchevêtrés, pour pouvoir expliquer les enjeux. Et justement un homme comme Nourredine Ayadi en possède les outils, les aptitudes et l'expérience pour nous en parler en ès qualités. Nourredine Ayadi a été un diplomate et haut fonctionnaire de l'Etat dont la longue carrière diplomatique l'a amené à occuper les fonctions d'ambassadeur dans plusieurs pays et de représenter l'Algérie auprès de diverses organisations internationales. Ses premiers pas dans la diplomatie, il les a faits sous la supervision de l'ambassa-



teur Tayeb Boulahrouf, un des dirigeants historiques de la guerre de Libération. Il a été, notamment, Secrétaire général du ministère des Affaires étran-

gères, Secrétaire général puis Directeur de cabinet de la présidence de la République et Secrétaire général de la présidence de la République sous

Abdelkader Bensalah. Parmi ses autres hauts faits d'armes, citons celui d'avoir effectué un mandat comme Chargé de mission auprès du Premier ministre, sous-directeur aux Affaires étrangères pour l'ONU et les Affaires du Désarmement (1993-1994), directeur des Affaires politiques internationales (1995-1997), ambassadeur d'Algérie en Argentine, au Chili, en Uruguay et au Paraguay. Concernant ses « affaires maliennes », en octobre 2009, il rejoint Bamako comme ambassadeur d'Algérie ; en 2014, il initie le processus de la Médiation algérienne dans le conflit malien qui a abouti à la signature, en 2015, de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger. Sous la direction du ministre algérien des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, l'ambassadeur Ayadi a assuré la gestion et la conduite opérationnelle des négociations, au point d'avoir souvent été qualifié d'architecte du processus de paix. Il a, en effet, été le coordonnateur et l'animateur de l'équipe internationale de Médiation, a assuré la présidence du groupe de négociation sur les questions politiques et institutionnelles et a dirigé le groupe de rédaction de l'Accord de paix et de ses annexes. Après la

signature de l'Accord, il a présidé les trois premières sessions du Comité de suivi de l'Accord. D'où tout l'intérêt de lire son livre, d'une brûlante actualité. Dans son livre intitulé « Kidal vaut bien une guerre », Nourredine Ayadi donne une lecture géopolitique des contours du conflit malien et des enjeux stratégiques et de puissance qui le sous-tendent. Il procède à une véritable autopsie des différentes étapes du conflit, de ses causes sous-jacentes et de ses principaux protagonistes pour démontrer la nature et les prolongements géostratégiques du conflit et les jeux de recomposition qui ont imposé à un Mali impuissant un conflit dévastateur qui a mis en péril son unité nationale. Les milliers d'heures d'entretiens, de réunions et de discussions avec tous les acteurs ayant eu une influence sur les événements qui ont marqué cette tranche de l'histoire du Mali, le mettent en position de tirer, au niveau stratégique et à partir d'une perspective pour une rare fois non occidentale, de précieux et édifiants enseignements sur ce conflit et sur ses implications sur l'ensemble de la région saharosahélienne.

Par Fayçal Oukaci

OUVERTURE, AUJOURD'HUI, DU SOMMET POUR LA RECONSTITUTION DES RESSOURCES IDA 21

L'Algérie y est présente

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, s'est rendu, hier, en République du Kenya, en sa qualité de représentant du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour prendre part au Sommet pour la reconstitution des ressources de l'As-

sociation internationale de développement (IDA21) pour l'Afrique, indique un communiqué des services du Premier ministre. Ce sommet, prévu aujourd'hui à Nairobi, vise à discuter de la reconstitution des ressources de l'Association

internationale de développement et à tracer les orientations stratégiques permettant de mobiliser les financements nécessaires à la réalisation des Objectifs de développement durable en Afrique, selon le communiqué. **I.Med**

BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Le ministre des Finances participe aux réunions annuelles à Ryadh

Le ministre des Finances Laaziz Faïd participe aux réunions annuelles du groupe de la Banque islamique de développement (BID), qui se tiennent du 27 avril au 1^{er} mai à Ryadh, a indiqué, hier, le ministre des Finances dans un communiqué. M. Faïd s'est rendu samedi dans la capitale saoudienne pour prendre part à ces réunions, «dans le cadre de la poursuite de son agenda de rencontres internationales en sa qualité de gouverneur pour l'Algérie auprès des banques multilatérales de développement», y est-il expliqué. L'édition 2024 des réunions annuelles de la BID portera sur le thème : «Chérir notre passé et tracer notre avenir : originalité, solidarité et prospérité». Ces réunions coïncideront avec le 50^e anniversaire de la création de cette institution et connaîtront une participation de haut niveau, comprenant des chefs de gouvernement et des ministres des Finances et de l'Economie du monde arabe et musulman, ainsi que des dirigeants d'institutions de développement et du secteur privé, y est-il ajouté. Au

titre de ces assemblées, la délégation conduite par le ministre des Finances prendra part aux sessions des Conseils des gouverneurs de la BID, consacrées aux questions statutaires et à l'examen des activités de cette institution et de ses filiales, ainsi qu'à l'adoption des rapports annuels des activités financières des institutions qui constituent le groupe de la BID. M. Faïd saisira également l'opportunité de sa présence pour rencontrer certains de ses

homologues et des responsables d'institutions financières régionales et internationales, en vue d'échanger sur les multiples défis auxquels font face les différentes économies ainsi que sur les perspectives socio-économiques de la région et examiner les possibilités de nouvelles pistes de coopération et de partenariat, indique le document. La BID est une institution multilatérale de développement créée en 1974 en vue de promouvoir le développe-

ment humain, en concentrant ses efforts sur les volets prioritaires portant sur la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la santé, la promotion de l'éducation, l'amélioration de la gouvernance et la réalisation de l'objectif de prospérité des populations. Elle s'est constituée ensuite en groupe d'institutions spécialisées par la création de quatre autres filiales : la Société islamique de développement du secteur privé, la Société internationale isla-

mique de financement du commerce, la Société islamique pour l'assurance des investissements et des crédits à l'exportation, ainsi que le Fonds islamique pour le développement. La BID est composée de 57 pays membres. L'Algérie, qui y a adhéré en février 1975 en qualité de membre fondateur, occupe actuellement la dixième position dans l'actionnariat de cette institution, selon le communiqué.

Y.B.

JOURNÉES D'INFORMATION SUR LA GARDE RÉPUBLICAINE :

Affluence remarquable

Des journées d'information sur la Garde républicaine, inaugurées dimanche à El Tarf, ont attiré de nombreux visiteurs, notamment des jeunes. Le colonel Azzedine Rebiai, commandant du secteur militaire de la wilaya d'El Tarf, a présidé, au nom du général-major, commandant de la 5^e Région militaire, l'inauguration de ces journées. Dans une allocution prononcée à cette occasion, au nom du commandant de la Garde républicaine, le lieutenant-colonel Rochdi Hachoud, responsable de l'information et de la communication au Commandement de la Garde Républicaine, a déclaré

que cette activité d'information vise à permettre aux citoyens, en particulier aux jeunes, de connaître les différentes composantes de la Garde républicaine et de s'enquérir de près de ses différentes missions et spécialisations.

Les organisateurs de la manifestation ont tâché de mettre en valeur les réalisations du corps de la Garde républicaine de manière à consolider la relation armée-nation, a ajouté le lieutenant-colonel Hachoud. Organisées par le commandement de la Garde Républicaine dans le cadre de son plan de communication pour

l'année 2023-2024, approuvé par l'état-major de l'ANP, ces journées sont destinées à ouvrir des canaux de communication avec la société civile et de rapprocher l'Institution militaire des citoyens, a encore indiqué le même officier supérieur. Les officiers de la Garde républicaine ont fait montre d'une grande disponibilité pour fournir, au niveau de différents pavillons de l'exposition organisée à la bibliothèque principale de lecture publique d'El Tarf, des explications et des éclaircissements au public.

R.N.

SÉCURITÉ ET SÛRETÉ DANS LES AÉROPORTS

L'Etat a débloqué une enveloppe de 10 milliards DA

Le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, a révélé, avant-hier, depuis Tipaza, que son secteur a affecté une enveloppe budgétaire de 10 milliards de DA pour renforcer la sûreté et la sécurité au sein des aéroports et améliorer les prestations assurées aux voyageurs.

Le ministre, qui intervenait à l'ouverture de la rencontre nationale consacrée à l'évaluation de l'activité du transport aérien, a précisé que son département ministériel a donné la priorité au renforcement de la sécurité et de la sûreté dans les aéroports, à travers l'inscription d'un programme d'investissement de plus de 10 milliards de DA, au titre de l'exercice 2023, pour la mise œuvre de projets visant à faire de l'Algérie "un centre de transit international et un trait d'union entre les pays africains et le monde, en hissant le niveau de sûreté aéroportuaire aux normes internationales en vigueur". Il s'agit précisément, de doter tous les aéroports de systèmes de surveillance par caméras thermiques et de les équiper de scanners modernes et conformes aux normes internationales en vigueur, notamment en matière de détection d'explosifs. Des systèmes qui seront acquis à travers des appels d'offres nationaux et internationaux. Ces projets prévoient le renforcement et la numérisation des systèmes de vidéosurveillance dans nombre d'aéroports, la réhabilitation du mur extérieur et du circuit des patrouilles de surveillance dans l'enceinte de l'aéroport, la réalisation et le réaménagement des réseaux d'alimentation en eau potable (AEP), des égouts, des puits, des réservoirs d'eau, et des systèmes d'extinction des incendies dans les aéroports, outre l'inscription d'études



pour la protection des aéroports de Chlef et d'El Bayadh contre les inondations. "La mise au diapason du développement rapide en cours dans le domaine du transport aérien nécessite l'extension de certaines structures aéroportuaires", a, par ailleurs, estimé le ministre, expliquant par là l'inscription d'études pour l'extension des aéroports de Tamanrasset, Oran et Tébessa, et le réaménagement de l'aéroport de Bordj Badji Mokhtar, en plus de l'inscription d'un programme pour renforcer la flotte d'avions d'Air Algérie. Zahana a également souligné l'impératif

d'"améliorer la qualité des prestations assurées aux citoyens au niveau des aéroports", notant avoir relevé "nombre d'insuffisances dans le fonctionnement et la gestion de certaines installations" lors de visites de terrain effectuées dans les aéroports, notamment le "peu de coordination entre les structures de gestion des aéroports, les compagnies de transport aérien et d'autres acteurs dans les aéroports". Un fait, qui selon lui, "affecte négativement la qualité des prestations assurées aux citoyens". Le ministre des Transports a insisté, à ce titre, sur la nécessité d'adoption de

certaines normes pour surmonter ce problème, dont "la réduction de la durée de traitement des vols des voyageurs au départ, la réduction du temps de remise des bagages aux voyageurs à l'arrivée et l'amélioration de l'orientation et de l'information au niveau de l'aéroport, au même titre que la disponibilité des sièges, des salles de prière et des moyens de prise en charge des personnes aux besoins spécifiques, et des salles d'eau, parallèlement à la révision du seuil des prix des produits de consommation appliqués au sein des aéroports".

R.S.

ÉDUCATION

Toutes les mesures prises pour le bon déroulement des examens de fin d'année

Le Directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'Éducation nationale, Mohamed Daifallah a affirmé, samedi, que toutes les mesures avaient été prises pour assurer le bon déroulement des examens de fin d'année scolaire. "Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie sectorielle de transition numérique, il a été renoncé pour la première fois au dépôt du dossier papier en se contentant des inscriptions numériques aux épreuves scolaires nationales (session juin 2024) qui se dérouleront du 3 au 5 juin pour le Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du 9 au 13 du même mois pour le Baccalauréat", a précisé Mohamed Daifallah dans une déclaration à l'APS. Il a indiqué que les inscriptions "Zero papier", ont eu lieu "très tôt" cette année, soulignant que les parents de candidats "ont payé les droits d'inscription par voie électronique via la carte Edahabia d'Algérie Poste, à partir du 21 novembre 2023, avant de confirmer ces inscriptions en deuxième phase

(21 décembre)". Il s'agit, actuellement, de la troisième phase, a-t-il ajouté, rappelant que le ministère de l'Éducation nationale "a rouvert les deux sites d'inscription pour retirer les convocations à l'épreuve d'éducation physique et sportive pour les candidats libres à partir du 16 avril, sachant que l'opération se poursuivra jusqu'au 7 mai prochain". Quant à l'opération de retrait des convocations pour les épreuves écrites des candidats scolarisés et libres, le même responsable a indiqué qu'"elle interviendra durant la première semaine du mois de mai", ajoutant que "le début de retrait des convocations pour passer les épreuves du BEM est prévu le 5 mai, tandis que le retrait des convocations pour le BAC/session 2024 se fera à partir du 9 mai." Daifallah a affirmé, concernant les procédures matérielles et techniques de ces deux examens, que l'Office nationale des examens et concours (ONEC) avait "arrêté les centres d'examen et s'est

assuré de leur disponibilité ainsi que les conditions réglementaires et matérielles y afférentes, en effectuant des visites de terrain au niveau de tous les centres à travers le territoire national". Il a souligné, dans le même contexte, que la dernière étape consistera en l'organisation, dans les prochains jours, d'ateliers de formations au profit des encadrants des centres d'examens et de correction, dans le respect des spécificités de chaque région, notamment s'agissant de la climatisation". Il a, par ailleurs, évoqué "les modifications introduites à l'examen d'évaluation des acquis des élèves du cycle primaire, au volet organisationnel et pédagogique, conformément à la circulaire N 355 relative à l'organisation de cet examen durant l'année scolaire 2023/2024". Daifallah a précisé, dans ce cadre, que les modifications introduites consistent en "la réduction des jours de l'examen à 3 jours", à savoir les 12, 13 et 14 mai".

R.N.

AGRICULTURE/START-UPS

LANCEMENT DE LA 4^E ÉDITION DU CONCOURS AFRICA SIPSA INNOV AWARD

Le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid, a donné samedi à Alger, le coup d'envoi de la 4^e édition du concours de l'innovation dans le secteur de l'agriculture en Afrique "Africa Sipsa Innov Award 2024", organisé par le cercle de réflexion de l'incubateur Filaha Innov (GRFI).

Ce concours est destiné aux porteurs d'idées et de projets innovants africains dans les différentes filières de l'agriculture, mais aussi de l'agro-alimentaire, de la pêche et de l'aquaculture, expliquent ses initiateurs lors de la cérémonie du lancement.

Le trophée de cette édition, auquel participe 39 startups algériennes et africaines, est baptisé "Trophée Sid Ahmed Ferroukhi", en hommage à l'ancien ministre de l'Agriculture, décédé en juin 2022.

Dans son allocution, El Mahdi Oualid a souligné l'intérêt porté par son département aux jeunes innovateurs dans l'agriculture, précisant que plus de 200 startups labellisées activent dans ce secteur. "Ces startups contribuent grandement à l'intégration des nouvelles technologies dans le secteur agricole pour optimiser les rendements, notamment à travers des systèmes d'irrigation intelligents et des systèmes de surveillance et de contrôle à distance des fermes agricoles", dira-t-il. Outre le soutien et l'accompagnement des startups, le ministre a précisé que son département est également chargé de financer les micro-entreprises des jeunes promoteurs dans les domaines de l'agriculture et de l'aquaculture.

R.S.

MSILA : UN RÉSEAU DE FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES ILLÉGALES DÉMANTELÉ

Les services de la police judiciaire de la sûreté de daïra de BouSaada (wilaya de M'sila, ont démantelé un réseau criminel composé de trois personnes, impliquées dans la détention et la dissimulation d'objets et artefacts issus de fouilles archéologiques sans autorisation.

Dans un communiqué rendu public, il a été souligné que l'affaire a été montée sur la base d'informations reçues par l'autorité, selon lesquelles trois personnes sont en possession d'antiquités. Un plan bine huilé a été mis en place. Et il a permis aux enquêteurs de les arrêter.

En coordination avec le parquet local, les résidences des suspects ont été perquisitionnées. Ce qui a conduit à la saisie de 149 pièces de monnaie anciennes de formes métaux et couleurs diverses, 5 colliers anciens, 55 pièces de pierres semi-précieuses de différentes tailles et couleurs, 3 statues, 6 miniatures, et 4 manuscrits anciens. Les suspects ont été déférés devant les autorités judiciaires régionales compétentes pour détention et dissimulation d'objets et de biens culturels résultant des fouilles archéologiques.

R.N.

PROMOTION
DE L'INVESTISSEMENT

LES CONDITIONS DE L'AAPI POUR L'ATTRIBUTION DU FONCIER



Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a annoncé, avant-hier à partir de Annaba, que l'attribution du foncier économique destiné à l'investissement est "fondée sur la nature de l'activité, celle-ci devant servir l'économie nationale et favoriser sa diversification". L'approche adoptée pour revitaliser l'investissement et créer une véritable dynamique dans ce domaine "repose sur le principe de l'efficacité économique et de la diversification des activités économiques", a indiqué le même responsable lors d'un séminaire régional sur l'investissement organisé à l'hôtel Seybouse International, en présence de 5 walis de l'Est du pays (Annaba, Constantine, El Tarf, Guelma et Souk Ahras), d'investisseurs, de porteurs de projets dans ces 5 wilayas, et de différents acteurs concernés par l'investissement. "Les réformes introduites dans ce domaine ont permis d'identifier des domaines d'activité à même de diversifier l'économie nationale et d'accroître son efficacité", dira Omar Rekkache lors de ce séminaire régional, première rencontre interactive de l'AAPI avec les investisseurs, avant de souligner que les "projets importants et majeurs" qui se profilent à l'horizon "démontrent l'attractivité de l'Algérie pour les investissements étrangers". Le DG de l'AAPI a précisé que pour adapter l'attribution de foncier à la nature de l'activité économique, celle-ci devant être conforme à l'orientation stratégique de l'Etat visant à mettre sur pied une économie intégrée et diversifiée, capable de faire face aux "chocs" et à générer des opportunités d'emploi et d'assurer le bien-être social.

Selon ses propos "les activités prioritaires pour l'attribution d'assiettes foncières économiques sont celles qui favorisent la création de nombreux postes de travail, et celles qui se substitueront aux importations" (activités produisant des biens actuellement importés), en plus des "activités proposant des solutions innovantes". Présentant un premier bilan des résultats obtenus par la plateforme numérique de l'AAPI, Rekkache a indiqué que la transparence présidant au fonctionnement de la plateforme a permis à cette dernière d'enregistrer "20 recours, pétitions et autres griefs sur un total de 1.545 demandes de foncier économique orienté vers l'investissement, et ce, depuis le lancement de la plateforme en février dernier".

Il a précisé, dans ce contexte, qu'il était de la sorte "possible d'examiner et de traiter l'ensemble des recours, pétitions et griefs avec aisance".

N.S.

69 MILLIARDS DE DOLLARS DE RÉSERVES DE CHANGE

De quoi oxygéner la relance de l'économie nationale en 2024 et 2025

Le commerce extérieur a pesé près de 100 milliards de dollars en 2023. Un autre facteur qui incite les investisseurs étrangers à s'engager en Algérie.

Le ministre des finances, Laaziz Faïd, vient de confirmer la poursuite de l'aisance financière de l'Algérie en 2023. Il a indiqué que l'Algérie détient 69 milliards de dollars de réserves de change à fin 2023. Ce qui veut dire que le solde de la balance des paiements a été positif en 2023. L'excédent de la balance des paiements s'est situé à 6,5 milliards de dollars en 2023. Un indicateur important au vert qui reflète la bonne santé financière de l'Algérie. Le ministre des finances a ajouté que ce niveau des réserves correspond à 16 mois d'importations de marchandises et de services. Ce qui veut dire que l'économie nationale connaîtra un répit en 2024 et 2025. Elle aura une épargne en devises qui lui permettra de souffler pendant ces deux années. Ce niveau de réserves reflète la solvabilité du pays. Il constitue l'un des facteurs qui encourage l'investissement direct étranger, en un mot la communauté d'affaires étrangères à s'engager en Algérie. A l'instar d'un commerce extérieur qui pèse près de 100 milliards de dollars américains en 2023. Autre reflet de la bonne santé de l'économie nationale, la dette extérieure en 2023 s'établit à 3 milliards de dollars. Ce qui signifie que son service de la dette est très modeste. En termes simples, chaque année l'Algérie débourse un montant très faible pour rem-



bourser sa dette. Un autre indicateur qui devrait pousser les investisseurs étrangers à s'impliquer dans l'effort de diversification de l'économie nationale. Le méga investissement qatari dans le lait s'il se concrétise anticipe un flux d'investissements étrangers important. Le cahier de charge automobile invite également plusieurs constructeurs européens et asiatiques à installer des usines de montage en Algérie et effet collatéral à l'arrivée d'équipementiers étrangers soit seuls soit en partenariat avec des sociétés algériennes. Autre facteur incitatif aux IDE, le poids économique de l'Algérie. Le ministre des

finances a affirmé que l'Algérie est la troisième puissance en Afrique avec un PIB de plus de 200 milliards de dollars. Il pourrait atteindre plus 400 milliards de dollars en 2026, a-t-il ajouté. Avec un prix du baril à 80 dollars, le PIB de l'Algérie serait de 380 milliards de dollars, pour le FMI. La croissance de l'économie algérienne en 2023, en outre, a été de 4,1%. Peu de pays dans le monde ont atteint ce chiffre. Elle atteindrait les 3,8% en 2024. L'inflation est également en baisse, a souligné le ministre des finances. Beaucoup de pays dans le monde affichent un niveau d'inflation plus élevé. Quant à l'adhésion prochaine

de l'Algérie à la Banque des BRICS, c'est une initiative positive. Encore faut-il bien exploiter cette opportunité de finalement de grands projets en Algérie à des conditions favorables. Elle semble ne pas profiter de son statut d'actionnaire important de la Banque Africaine de développement. En ce sens, ne nous emballons pas. Le reflux des IDE depuis 2014 ne sera inversé qu'au cours des trois prochaines années si le climat des affaires est amélioré. L'inflation si elle est en baisse reste élevée. Le pouvoir d'achat de la majorité des citoyens ne s'est pas remis de son érosion entre 2014 et 2020, malgré les efforts des pouvoirs publics depuis 2021 pour augmenter les revenus d'une majorité de citoyens. Le taux de croissance devra être au moins de 7% selon les spécialistes pour pouvoir inverser la tendance en matière de chômage. Encore faut-il maintenir ce taux dans la durée. Or, malgré ces indicateurs au vert, l'économie nationale reste fragile car elle reste toujours dépendante des prix des hydrocarbures. C'est avec les progrès de la diversification économique que les pouvoirs publics sont en train d'encourager que notre économie pourra respirer non pas un an, deux ans ou trois mais dans la durée. Cela Au profit des entrepreneurs et des citoyens.

Khaled Remouche

POUR STIMULER LES INVESTISSEMENTS NATIONAUX ET ÉTRANGERS

L'Etat algérien table sur la diversification des sources de financement

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a précisé, samedi, l'importance qu'accorde l'Etat à la diversification des sources d'investissement, qu'il s'agisse de financements bancaires ou de ceux provenant du Trésor public, indiquant que le volume des investissements devrait dépasser 6.000 milliards de dinars algériens d'ici à la fin 2024, y compris les investissements étrangers.

C'est lors de sa conférence de presse, animée au siège du ministère, sur les conclusions des Réunions de printemps du Groupe de la Banque mondiale (BM) et du Fonds monétaire international (FMI), auxquelles il avait pris part la semaine dernière à Washington (Etats-Unis), que Laaziz Faïd a souligné que les crédits alloués à l'investissement connaîtront une "hausse qualitative" à l'avenir, notamment grâce à l'application des lois sur l'investissement et sur le foncier économique et industriel soulignant que le volume des investissements enregistrés auprès de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) devrait dépasser 6.000 milliards de dinars algériens d'ici à la fin

2024, y compris les investissements étrangers. Faïd a indiqué, dans ce registre, que l'Algérie a connu ces derniers temps "un afflux important d'investissements étrangers", soulignant la signature de nombreuses conventions de partenariat conclues avec plusieurs pays et sociétés internationales, permettant d'augmenter le volume des investissements étrangers. Le ministre a attribué l'augmentation des montants d'investissement à la politique menée par le gouvernement en matière de financement de l'économie, que ce soit par le biais des ressources internes, telles que les banques ou le Trésor public, ou par le recours à l'endettement interne, sans recourir à l'endettement externe qui s'élève actuellement à 924 millions de dollars. Le ministre a estimé que ces moyens de financement ont permis d'améliorer les performances de l'économie nationale et d'améliorer les indicateurs économiques, reconnus par les institutions financières et monétaires internationales qui ont souligné dans leurs rapports récents l'amélioration de l'économie algérienne et ses perspec-

tives positives. En termes de chiffres, Faïd a révélé que la valeur des crédits destinés à l'économie nationale a augmenté de 5,7% pour atteindre 10.750 milliards da en 2023, estimant que "cet indicateur positif témoigne des efforts déployés par les banques, en particulier les banques publiques qui représentent 90% du total des crédits destinés à l'économie nationale".

Le ministre a, également, souligné les crédits alloués par le Trésor public à l'investissement, à travers le budget annuel ou le Fonds national d'investissement, qui ont dépassé 500 mds da en 2023-2024, destinés à financer de grands projets, y compris l'expansion du réseau ferroviaire dans le cadre des projets miniers.

Faïd a rappelé e outre l'affectation d'un budget d'équipement estimé à 3.000 mds da pour l'exercice financier 2024, contre 2.260 mds da en 2023, en parallèle avec les réformes profondes dans le secteur bancaire et financier, ce qui permettra d'augmenter les flux d'investissement.

N.S.

AIN DEFLA

L'université, une valeur ajoutée pour l'économie nationale

Une révolution est en train de s'opérer au sein de l'Université avec les efforts des pouvoirs publics en vue de promouvoir l'entrepreneuriat et les projets innovants des étudiants, avec l'accompagnement des jeunes porteurs de projets dont les fruits auront un impact positif sur l'évolution de l'économie nationale et sur la qualité des services publics avec l'exploitation des idées innovantes des étudiants et leur commercialisation sur le marché.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a affirmé, récemment à Ain Defla, que l'Université algérienne constituait "une valeur ajoutée" pour l'économie nationale, eu égard au savoir qu'elle crée et qu'elle diffuse, mais aussi à sa contribution dans la création d'emplois, rapporte l'APS. Intervenant lors d'une rencontre avec la communauté universitaire de l'université "Djilali Bounaama" de Khemis Meliana, en marge d'une visite de travail effectuée dans la wilaya en compagnie du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, le ministre a souligné que "l'Université, étant une instance socioéconomique qui crée et diffuse le savoir et génère des emplois. Elle constitue une valeur ajoutée pour l'économie nationale". Dans ce cadre, il a affirmé que "les projets innovants qu'enregistre l'Université aujourd'hui auront leur place dans l'économie de la connaissance", dans le cadre de la complémentarité entre les ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises.



Ces projets, a poursuivi M. Baddari, "seront dotés de tous les mécanismes mis en place par le ministère de tutelle pour parvenir à transformer leurs idées en produits industriels commercialisables, conformément aux modèles commerciaux et de marketing qu'ils exigent". Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a également indiqué que cette visite est intervenue en vue de "nourrir les idées des étudiants et les sensibiliser à leur rôle à court terme en tant qu'entrepreneur, en tant que porteurs

de projets de startups et en tant qu'acteur de la transition économique que connaît l'Algérie nouvelle, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". De son côté, M. El-Mahdi Oualid a estimé que "l'orientation des étudiants vers le monde de l'entrepreneuriat constitue une véritable révolution à l'intérieur de l'université algérienne qui s'engage en faveur de nouvelles normes de performance, mettant en avant le grand intérêt accordé par les deux ministères à l'accompagnement des étudiants, notamment

les porteurs de projets". Il convient d'indiquer que M. Baddari a procédé, lors de sa visite, en compagnie des autorités de wilaya, à l'inauguration du nouveau pôle universitaire de 6.000 places pédagogiques dans la ville de Khemis Meliana, du siège des œuvres universitaires et du siège du rectorat de l'université, ainsi qu'à la pose de la première pierre du projet de réalisation de 2.000 places pédagogiques.

Le ministre a également visité une exposition dédiée aux projets innovants et aux startups.

R.R.

CONSTANTINE :

Ouverture du 18^e Festival national d'astronomie populaire

Cette ville, l'une des plus importantes de l'est du pays est réputée pour le savoir de ses universitaires et spécialistes en Astronomie et pour ses efforts en matière de vulgarisation de cette discipline.

A cet effet, le coup d'envoi du 18^{ème} Festival national d'astronomie populaire a été donné, jeudi, au Technopôle Constantine Hill, situé à l'Université Salah-Boubnider (Constantine 3), sous le thème "trous noirs, ces monstres cosmiques cachés", rapporte l'APS. Mourad Hamdouche, cadre à l'unité de Recherche en médiation scientifique de l'Université Constantine 3, a précisé, à cette occasion, que cet événement scientifique est organisé en coordination avec l'association Sirius d'astronomie.

On enregistre également la participation de l'Agence spatiale algérienne (ASAL) et du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) de Bouzaréah

(Alger). Le Festival de trois jours, qui coïncide, cette année, avec la deuxième année d'exploitation du télescope spatial James Webb, vise à "sensibiliser le public à l'astronomie et à l'espace" et à "encourager l'intérêt pour l'étude de l'univers, des étoiles, des planètes et des phénomènes astronomiques", a encore indiqué M. Hamdouche.

Il a aussi ajouté que cette nouvelle édition est marquée par la participation d'un certain nombre d'associations arabes, africaines et méditerranéennes, ainsi que d'astronomes célèbres du monde arabe et d'Europe, tels que la Jordanie, la Tunisie et la France, ainsi que de plusieurs associations locales. Ce festival donnera lieu à des expositions liées à l'astronomie, à une série de conférences par des spécialistes du domaine et l'organisation de plusieurs ateliers et activités annexes, a-t-il encore indiqué. A cette occasion, une exposition photo-

graphique intitulée "La Palestine au cœur de l'événement", comprenant 25 clichés pris depuis le ciel de la Palestine par des astronomes amateurs de Cisjordanie et de la bande de Gaza, est également organisée. L'étudiante, Kahina Kaârouche, membre d'un club scientifique de géologie activant au sein de la faculté des sciences de la terre de l'université Batna 2, approchée par l'APS, a déclaré que la participation à cet événement est l'occasion de découvrir l'évolution de la géologie de l'Algérie, par la présentation de multiples types de roches et de minéraux, et l'explication des phénomènes conduisant à la formation des strates terrestres dans certaines régions du pays. Le premier jour du festival a attiré un nombre remarquable d'étudiants universitaires, de lycéens, de collégiens et d'écoliers qui ont manifesté un vif intérêt pour l'astronomie.

S.D.

SANTÉ : DÉVELOPPEMENT LOCAL

Toutes les wilayas ont bénéficié d'au moins cinq structures sanitaires depuis 2021

Le ministre de la santé, Abdelhak Saihi, a souligné, jeudi dernier à Relizane, que toutes les wilayas du pays ont bénéficié de cinq structures sanitaires au moins, depuis 2021, et ce dans le cadre du renforcement de la carte sanitaire et la prise en charge de la santé du citoyen. Dans une déclaration à la presse au terme de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le ministre a souligné que chaque wilaya du pays a bénéficié d'au moins cinq nouvelles structures sanitaires et d'autres wilayas ont bénéficié de 9 à 10 structures, selon leur densité démographique, et ce pour assurer la prise en charge de la santé du citoyen. Il a ajouté que "ces projets de développement interviennent conformément au programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a accordé un intérêt primordial à la prise en charge de la santé du citoyen de toutes les régions du pays". M. Saihi a procédé à l'inauguration d'un hôpital de 60 lits, dans la commune de Mendès, où il a critiqué les délais de réalisation de cette structure les jugeant trop longs, insistant sur la nécessité de "confier, à l'avenir, les projets de réalisation des établissements sanitaires et des structures relevant du secteur de la santé au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, afin d'accélérer le rythme de leur réalisation et leur livraison dans les délais impartis". Il a souligné que "le transfert de la réalisation des structures et établissements sanitaires au secteur de l'habitat est dû à l'expérience et la qualification qu'il possède pour concrétiser des projets selon les critères et les délais impartis", ajoutant que "le directeur de la santé de la wilaya s'occupera de la prise en charge de la santé des malades, des médicaments et du personnel uniquement". Le ministre de la santé a également inauguré l'Institut de formation paramédicale de la nouvelle ville de Benadda Benaouda au chef-lieu de wilaya et sa baptisation au nom de la Martyre" Hadj Abed Atika, appelée Djamilia". Le coût de sa réalisation est de plus de 857 millions DA et il dispose de 12 salles de cours, 8 laboratoires, un amphithéâtre, outre un internat d'une capacité de 280 lits.

APS

MOSTAGANEM :

Lancement du projet d'amélioration de la façade maritime Salamandre-la-Crique

Les travaux d'amélioration de la façade maritime Salamandre-la-Crique de Mostaganem ont été lancés, en prévision de la saison estivale, a appris l'APS, mercredi, auprès des services de la wilaya. Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a supervisé, mardi dernier le lancement de ces travaux, qui permettront l'aménagement de la façade maritime, à partir de la falaise des rochers en passant par le port de pêche et de plaisance et Salamandre (commune de Mostaganem) jusqu'à la plage de la crique à Mazagran. Dans ce cadre, le wali a donné des instructions à l'entreprise chargée des travaux et du bureau d'études pour le respect des délais pour la livraison du projet, et ce pour une durée d'un mois et demi. Ceci avec le respect de la qualité des travaux, surtout que cette façade enregistre une dynamique et une forte affluence des estivants. Il a, par ailleurs, insisté sur la nécessité d'améliorer l'aspect esthétique de cette façade, avec la pose d'équipements de haute qualité et l'usage d'éclairage adapté. M. Boudouh a aussi inspecté les plages de la partie Ouest de la wilaya, notamment celles des communes de Mazagran (les sablottes et Ouréah) et Stidia, qui bénéficieront aussi de projets d'aménagement, en prévision de la saison estivale. La wilaya de Mostaganem s'apprête à ouvrir 14 nouvelles plages, en juin prochain pour atteindre, le long de la côte de Mostaganem, 59 plages où la baignade est autorisée.

JOURNÉE MONDIALE DE LA SÉCURITÉ

PRÈS DE 3 MILLIONS DE

Les maladies circulatoires, les néoplasmes malins et les maladies respiratoires figurent parmi les trois principales causes de décès liés au travail. Ensemble, ces trois catégories représentent plus des trois quarts de la mortalité liée au travail.

Célébrée le 28 avril, la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail promeut la prévention des accidents et maladies professionnels dans le monde entier. Cette journée marque également la Journée internationale de commémoration des travailleuses et des travailleurs morts ou blessés au travail, célébrée à l'échelle mondiale depuis 1996 à l'initiative du mouvement syndical. Chaque année depuis 1996, le mouvement syndical mondial rend hommage aux victimes du travail, le 28 avril. En 2003, l'Organisation internationale du travail (OIT) rejoint cette commémoration. La journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail promeut alors la prévention des accidents et des maladies professionnelles. Elle encourage aussi le dialogue entre les gouvernements, les employeurs et les travailleurs. L'OIT reconnaît la responsabilité partagée de ces trois parties prenantes afin de prévenir les décès, les blessures et les maladies professionnelles. Son dernier rapport révèle des chiffres alarmants dans le monde. Selon les statistiques, près de 3 millions de personnes meurent chaque année des suites d'un accident ou d'une maladie dans le cadre de leur travail, soit 5 000 décès par jour sur le lieu de travail, ce qui représente une augmentation de plus de 5 pour cent par rapport à 2015, selon les estimations de l'OIT. Ce chiffre souligne les défis persistants en matière de protection de la santé et de la sécurité des travailleurs à l'échelle mondiale.

Une majorité de ces décès liés au travail, soit 2,6 millions de victimes, sont dus à des maladies professionnelles. Les accidents du travail représentant 330 000 décès supplémentaires, selon l'analyse. Les maladies circulatoires, les néoplasmes malins et les maladies respiratoires figurent parmi les trois principales causes de décès liés au travail. Ensemble, ces trois catégories représentent plus des trois quarts de la mortalité liée au travail.

Le rapport souligne que les hommes sont plus nombreux à mourir d'incidents liés au travail (51,4 pour 100 000 adultes en âge de travailler) que les femmes (17,2 pour 100 000). La région Asie-Pacifique est celle où la mortalité liée au travail est la plus élevée (63 % du total mondial) notamment en proportion de l'importante main-d'œuvre de la région. L'agriculture, la construction, la sylviculture, la pêche et l'industrie manufacturière sont les secteurs les plus dangereux, avec 200 000 accidents mortels par an, soit 63 % de l'ensemble des accidents du travail mortels. En particulier, un accident du travail mortel sur trois dans le monde se produit parmi les travailleurs agricoles, indique le rapport.

Pour stimuler les efforts mondiaux visant à garantir un environnement de travail sûr et sain, l'OIT a introduit un nouveau plan, la Stratégie mondiale sur la sécurité et la santé au travail pour 2024-2030. L'objectif est de don-

ner la priorité à la santé des travailleurs, conformément à l'engagement de l'OIT en faveur de la justice sociale et de la promotion du travail décent dans le monde entier.

160 MILLIONS DE NOUVEAUX CAS DE MALADIES PROFESSIONNELLES CHAQUE ANNÉE

La stratégie encourage les membres de l'OIT à agir sur trois piliers: Premièrement, améliorer les cadres nationaux de sécurité et de santé au travail (SST) en renforçant la gouvernance, en promouvant des données fiables et en développant les compétences. Deuxièmement, renforcer la coordination, les partenariats et les investissements dans la SST aux niveaux national et mondial.

Troisièmement, améliorer les systèmes de gestion de la SST sur le lieu de travail en promouvant les principes de l'OIT-SST 2001, en élaborant des orientations qui favorisent l'égalité des sexes et en les adaptant à des dangers, des risques, des secteurs et des professions spécifiques.

Selon l'OIT, 160 millions de nouveaux cas de maladies professionnelles sont enregistrés chaque année. L'organisation met en avant les risques professionnels émergents. Les innovations technologiques et les changements dans l'organisation du travail font apparaître de nouveaux risques professionnels pour la santé, tels que : les risques ergonomiques sur les troubles musculo-squelettiques, les facteurs psychologiques et le stress au travail. La Journée mondiale de la santé au travail est une initiative mondiale visant à sensibiliser aux questions de santé et de sécurité au travail. Célébrée chaque année le 28 avril, cette journée met l'accent sur l'importance de créer des environnements de travail sûrs et sains pour tous les travailleurs. Elle offre également une occasion de réfléchir aux défis actuels en matière de santé au travail et de promouvoir des pratiques visant à améliorer la santé et le bien-être des travailleurs dans le monde entier.

Partout dans le monde, le droit à la santé de millions de personnes est de plus en plus menacé. Les maladies et les catastrophes sont d'importantes causes de décès et de handicap. Les conflits détruisent des vies, entraînant sur leur passage la mort, la souffrance, la faim et la détresse psychologique. La combustion d'énergies fossiles, qui est à l'origine de la crise climatique, nous prive de notre droit de respirer un air pur, la pollution de l'air intérieur et extérieur faisant une victime toutes les 5 secondes. Selon le Conseil de l'organisation mondiale de la santé (OMS) sur l'économie de la santé pour tous, au moins 140 pays reconnaissent la santé comme un droit humain dans leur constitution. Pourtant, aucun pays n'a adopté ni ne fait appliquer de lois garantissant à sa population le droit d'accéder aux services de santé. Cela explique pourquoi au moins 4,5 milliards de personnes – soit plus de la moitié

de la population mondiale – n'étaient pas entièrement couvertes par les services de santé essentiels en 2021. Face à de tels défis, le thème retenu pour la Journée mondiale de la santé 2024 est « Notre santé, nos droits ».

Ce thème a été choisi pour défendre le droit de chacun et chacune, partout dans le monde, à accéder à des services de santé, à une éducation et à une information de qualité, ainsi qu'à une eau potable, à un air pur, à une bonne alimentation, à un logement de qualité et à des conditions de travail et environnementales décentes, en l'absence de discrimination. Le changement climatique a déjà des répercussions notables sur la santé de notre planète, notre propre santé et notamment sur la santé des travailleurs. À cause de l'évolution des conditions météorologiques, les travailleurs du monde entier se retrouvent confrontés à un risque accru d'exposition à des dangers tels que le stress thermique, les rayons ultraviolets, la pollution de l'air, les événements météorologiques extrêmes, les maladies à transmission vectorielle et les produits chimiques. De nombreux problèmes de santé sont en effet liés au changement climatique, notamment le cancer, les maladies cardiovasculaires, les maladies respiratoires et les troubles de santé mentale.

L'IMPORTANCE DU BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Promouvoir, respecter et réaliser le droit fondamental à un environnement de travail sûr et sain signifie également s'attaquer aux impacts dangereux du changement climatique sur le lieu de travail. Il est crucial d'intégrer aussi bien la sécurité et la santé au travail (SST) dans les politiques climatiques que les préoccupations climatiques dans les pratiques de SST.

La santé au travail est une composante essentielle du bien-être général des individus. Elle concerne la gestion des risques professionnels, la prévention des accidents et des maladies liées au travail, ainsi que la promotion d'un environnement professionnel sûr et sain pour tous les travailleurs. Dans un contexte où les exigences professionnelles et les défis évoluent constamment, la promotion de la santé au travail est devenue une priorité incontournable pour les employeurs, les gouvernements et les travailleurs eux-mêmes.

La santé au travail revêt une importance capitale tant sur le plan individuel que sur le plan collectif. Au niveau individuel, elle garantit le bien-être physique, mental et émotionnel des travailleurs, favorisant ainsi leur productivité et leur engagement au travail. Sur le plan collectif, la promotion de la santé au travail contribue à réduire l'absentéisme, les accidents du travail et les coûts liés à la santé, tout en renforçant la cohésion sociale au sein des entreprises. Cependant, malgré les progrès réalisés dans ce domaine, des défis persistent. Les risques professionnels évoluent avec les avancées technologiques et les changements dans les modes de travail. De plus, des facteurs tels que le stress, le harcèlement et les conditions de travail précaires peuvent avoir des répercussions néfastes sur la santé des travailleurs. Face à ces défis, il est impératif de mettre en œuvre des stratégies efficaces de prévention et de promotion de la santé au travail. Cette année, l'accent sera mis sur l'impact des changements climatiques sur la sécurité et la santé des travailleurs. La promotion de la santé au travail nécessite une approche intégrée, impliquant la collaboration de tous les acteurs concernés, y compris les employeurs, les travailleurs, les syndicats, les gouvernements et les professionnels de la santé. Parmi les stratégies efficaces figurent la sensibilisation aux risques professionnels, la formation à

la sécurité, la santé et de s'attaquer aux impacts dangereux du changement climatique sur le et vie pers. À l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, l'Organisation internationale du travail (OIT) a publié un nouveau rapport sur la santé au travail et la santé au travail, qui révélera les défis persistants sur la vie des travailleurs et des travailleuses. Selon le rapport, près de 3 millions de personnes meurent chaque année des suites d'un accident ou d'une maladie dans le cadre de leur travail, soit 5 000 décès par jour sur le lieu de travail, ce qui représente une augmentation de plus de 5 pour cent par rapport à 2015, selon les estimations de l'OIT. Ce chiffre souligne les défis persistants en matière de protection de la santé et de la sécurité des travailleurs à l'échelle mondiale.

RISQUES ÉMERGENTS

Le 28 avril, l'Organisation internationale du travail (OIT) a publié un rapport sur les questions de sécurité et de santé au travail. Le rapport souligne que les hommes sont plus nombreux à mourir d'incidents liés au travail (51,4 pour 100 000 adultes en âge de travailler) que les femmes (17,2 pour 100 000). La région Asie-Pacifique est celle où la mortalité liée au travail est la plus élevée (63 % du total mondial) notamment en proportion de l'importante main-d'œuvre de la région. L'agriculture, la construction, la sylviculture, la pêche et l'industrie manufacturière sont les secteurs les plus dangereux, avec 200 000 accidents mortels par an, soit 63 % de l'ensemble des accidents du travail mortels. En particulier, un accident du travail mortel sur trois dans le monde se produit parmi les travailleurs agricoles, indique le rapport. Pour stimuler les efforts mondiaux visant à garantir un environnement de travail sûr et sain, l'OIT a introduit un nouveau plan, la Stratégie mondiale sur la sécurité et la santé au travail pour 2024-2030. L'objectif est de don-

SÉCURITÉ ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

MORTS CHAQUE ANNÉE



la mise en place de politiques de sécurité au travail, ainsi que la promotion d'un équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

À l'occasion de la Journée mondiale pour la santé au travail 2024, l'Organisation internationale du Travail (OIT) a lancé un rapport intitulé « Assurer la sécurité au travail dans un climat en évolution ». Le rapport révèle de nouvelles données alarmantes sur l'impact du changement climatique sur les travailleurs. De nombreuses personnes souffrent des suites d'accidents du travail et de maladies professionnelles chaque année. En outre, il y a chaque année plus de 4 millions d'accidents du travail, qui entraînent une absence du travail. L'Organisation internationale du Travail (OIT) a lancé un rapport intitulé « Assurer la sécurité au travail dans un climat en évolution ».

PROFESSIONNELS

offre donc l'occasion d'attirer l'attention de l'opinion internationale sur les enjeux de sécurité et de santé professionnelle. Les syndicats, les organisations professionnelles et les représentants du gouvernement reconnaissent la responsabilité partagée des principales parties prenantes et elle vise à promouvoir une culture de prévention et de santé afin de s'acquiescer à leurs obligations et de leurs responsabilités de prévention des décès, des maladies et des blessures survenant sur le lieu de travail en toute sécurité lorsque leur travail s'achève.

Les innovations technologiques et des changements organisationnels ou sociaux, de nouvelles conditions de travail émergent, tels que : des processus de production nouveaux, les nanotechnologies ou la biotechnologie ; de nouvelles conditions de travail plus élevées, intensification du travail due à la réduction des effectifs ; des conditions associées à la migration, emplois dans l'économie informelle, nouvelles formes d'emplois : travail temporaire, externalisation, contrats précaires. Les risques peuvent être plus largement

reconnus grâce à une meilleure compréhension scientifique, par exemple des effets des risques ergonomiques sur les troubles musculo-squelettiques.

Ils peuvent aussi être influencés par des changements de perception sur l'importance de certains facteurs de risques tels que les facteurs psychologiques et le stress lié au travail. Alors que le changement climatique s'intensifie, les travailleurs du monde entier sont de plus en plus exposés à des risques tels que la chaleur excessive, les rayons ultraviolets, les phénomènes météorologiques extrêmes, la pollution atmosphérique, les maladies à transmission vectorielle et les produits agrochimiques. La journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail est l'occasion de rappeler l'importance de protéger les travailleurs et de prévenir les risques professionnels. Cette année, le thème choisi met l'accent sur les impacts du changement climatique sur la sécurité et la santé au travail. Dans le monde, les derniers chiffres des accidents du travail et des maladies professionnelles alarment et soulignent l'urgence à agir. Le changement climatique expose les travailleurs à divers dangers, tels que : La chaleur excessive, le rayonnement UV solaire ; La pollution de l'air sur le lieu de travail, les phénomènes météorologiques extrêmes (inondations, sécheresses, incendies...), les maladies à transmission vectorielle (parasites, virus et bactéries transmis par les moustiques, puces et tiques) et les pesticides.

Les répercussions sur la santé entraînent des risques accrus de cancer, de maladies cardiovasculaires, de maladies respiratoires et de troubles de santé mentale. Les travailleurs en extérieur et ceux qui exercent des travaux pénibles dans des climats chauds sont plus exposés. C'est le cas notamment dans l'agriculture et le bâtiment.

Face à ces défis, l'OIT préconise aux gouvernements de collaborer avec les partenaires sociaux (syndicats et patrons). L'objectif est d'adapter les politiques et les lois qui concernent la sécurité et la santé au travail au changement climatique. Chaque individu a le droit de travailler dans un environnement sûr et sain. La prévention des accidents et des maladies professionnelles doit être une priorité absolue.

RISQUES POUR LA SANTÉ MENTALE AU TRAVAIL

Selon l'OMS, au travail, les risques pour la santé mentale, également appelés risques psychosociaux, peuvent être liés, entre autres, à la nature de l'emploi ou aux horaires de travail, aux caractéristiques du cadre professionnel ou à l'absence de perspectives de carrière. Les risques pour la santé mentale au travail sont notamment :

- la sous-utilisation des compétences ou le fait d'être sous-qualifié ;
- une charge de travail ou un rythme de travail excessif, le manque de personnel ;
- des horaires prolongés, rigides et incompatibles avec la vie sociale ;
- le manque d'influence sur la définition des tâches ou la charge de travail ;
- des conditions de travail dangereuses ou pénibles ;
- une culture organisationnelle qui permet des comportements négatifs ;
- le soutien limité des collègues ou un encadrement autoritaire ;
- la violence, le harcèlement ou l'intimidation ;
- la discrimination et l'exclusion ;
- des fonctions mal définies ;
- une sous-promotion ou une surpromotion ;
- l'insécurité de l'emploi, un salaire insuffisant ou un manque d'investissement dans l'organisation des carrières ;
- et l'incompatibilité entre les exigences professionnelles et familiales.

Plus de la moitié de la population active mondiale travaille dans le secteur non structuré, où il n'y a aucune réglementation garantissant une protection en matière de santé et de sécurité. Ces travailleurs exercent souvent dans un environnement professionnel dangereux, travaillent pendant de longues heures, n'ont guère de protection sociale ou financière, voire aucune, et sont en butte à la discrimination, autant de facteurs qui peuvent nuire à la santé mentale.

Bien qu'il existe des risques psychosociaux dans tous les secteurs, certains travailleurs y sont plus exposés que d'autres, à cause de la nature de leur travail ou de l'endroit et de la façon dont ils travaillent. Les agents de santé, les travailleurs humanitaires ou le personnel des services d'urgence ont souvent des emplois comportant un risque élevé d'exposition à des événements indésirables qui peuvent avoir des effets néfastes sur leur santé mentale. Les récessions économiques ou les urgences humanitaires et de santé publique entraînent des risques tels que la perte d'em-

ploi, l'instabilité financière, la réduction des perspectives d'emploi ou la hausse du chômage. Le cadre de travail peut amplifier des problèmes d'ordre plus général qui ont des effets néfastes sur la santé mentale.

Les personnes ayant de graves problèmes de santé mentale sont plus souvent exclues du monde du travail et, lorsqu'elles ont un emploi, elles risquent davantage d'être victimes d'inégalités au travail. Le fait d'être sans emploi présente également un risque pour la santé mentale. Le chômage, l'insécurité de l'emploi et l'insécurité financière ainsi qu'une perte d'emploi récente sont des facteurs de risque de suicide.

AGIR POUR LA SANTÉ MENTALE AU TRAVAIL

Les pouvoirs publics, les employeurs, les organisations qui représentent les travailleurs et les employeurs, ainsi que d'autres acteurs responsables de la santé et de la sécurité des travailleurs peuvent contribuer à améliorer la santé mentale au travail en prenant des mesures pour :

- éviter les problèmes de santé mentale d'origine professionnelle en parant aux risques pour la santé mentale au travail ;
- protéger et promouvoir la santé mentale au travail ;
- aider les travailleurs ayant des problèmes de santé mentale à participer et à s'épanouir au travail ;
- et créer un environnement propice au changement.

Les travailleurs et leurs représentants ainsi que les personnes ayant une expérience concrète des problèmes de santé mentale doivent être associés de manière constructive à l'action menée pour améliorer la santé mentale au travail.

La prévention des problèmes de santé mentale au travail consiste à gérer les risques psychosociaux en milieu professionnel. Pour cela, l'OMS recommande aux employeurs des interventions organisationnelles directement axées sur les conditions et le cadre de travail. Les interventions organisationnelles consistent à évaluer les risques pour la santé mentale sur le lieu de travail, puis à les atténuer, les modifier ou les éliminer. Elles comprennent, par exemple, la mise en place de modalités de travail souples ou de dispositifs pour faire face à la violence et au harcèlement au travail.

Par A.B. et Agences

FIÈVRE JAUNE

Le Cameroun riposte face à la recrudescence de la maladie

Le Cameroun, un pays à haut risque de fièvre jaune, connaît une recrudescence des cas positifs de cette maladie virale depuis 2021. Récemment, le pays a organisé une campagne de vaccination pour interrompre la chaîne de transmission dans sept districts sanitaires vulnérables.

Classé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme un pays à haut risque de fièvre jaune, le Cameroun a connu une augmentation des cas positifs de cette maladie depuis 2021. Face à cette situation, le Cameroun, a organisé une campagne de vaccination visant à stopper les dernières poches de l'épidémie dans sept districts sanitaires répartis dans les régions d'Adamaoua, du Nord et du Sud du pays, du 10 au 17 avril 2024. La campagne de riposte gratuite a ciblé les personnes âgées de 9 mois à 60 ans, à l'exception des femmes enceintes et allaitantes ayant des enfants de moins de neuf mois. Pendant une semaine, des mobilisateurs sociaux et des vaccinateurs ont visité les maisons et les lieux publics, notamment écoles, marchés et lieux de culte, pour administrer les vaccins vitaux aux groupes éligibles et sensibiliser à l'importance de la vaccination contre la fièvre jaune. Cette campagne fait suite à l'augmentation des cas et des décès dus à cette maladie depuis 2023, qualifiée d'« urgence de santé publique » par le ministère de la Santé publique du pays. Le Cameroun a connu une augmentation des cas positifs de cette maladie depuis 2021, avec 45 cas en 2021, 41 en 2022 et 63 en 2023. À la fin de l'année 2023, 26 Districts de Santé sur les 200 que compte le pays étaient en situation d'épidémie, avec 35 cas confirmés et 5 décès, ce qui représente un taux de létalité de 14,3 %, selon le Programme Élargi de Vaccination (PEV). Pour répondre efficacement à cette situation d'urgence, le ministère de la Santé publique, via le PEV, a procédé à une analyse des risques. Dans le cadre de ce processus, sept Districts de Santé ont été identifiés pour



une riposte vaccinale ciblée : les Djohong, Meiganga et Tignère (région de l'Adamaoua); Garoua 1, Gaschiga et Ngong (Nord) ; et Djoum (Sud). Justifiant le timing et le choix de ces districts pour cette campagne, le Dr Eric Mboke Ekoum, Chef de la section surveillance et réponse aux épidémies des maladies évitables par la vaccination au sein du PEV, explique à Vaccines-Work : « La faible couverture vaccinale contre la fièvre jaune constatée autour des cas lors des investigations approfondies; le gap immunitaire élevé dans ces districts; ainsi que la probabilité élevée de propagation de la maladie, indiquée par la présence d'autres cas suspects et du vecteur responsable de la transmission de la fièvre jaune ».

À ces facteurs, précise l'expert sanitaire, s'ajoute la présence de populations aux besoins spécifiques, telles que les déplacés internes, les nomades et les

réfugiés, qui sont particulièrement vulnérables. « Il y a aussi l'existence d'importants mouvements de population à l'intérieur de ces districts, qui pourraient exacerber la propagation de la maladie ». L'objectif dans cette priorisation, selon le Dr Ekoum, était d'allouer efficacement les ressources et de cibler les interventions là où elles sont le plus urgentes pour contenir l'épidémie et protéger les populations vulnérables. Le but de cette campagne était de stopper la transmission de la fièvre jaune dans les sept Districts de Santé prioritaires, avec une population cible totale estimée à 1 134 339 personnes. Pour y parvenir, le Dr Ekoum estime qu'il faut vacciner au moins 95 % de cette population cible, assurer une information efficace à au moins 95 % des habitants de ces districts sur la fièvre jaune en particulier et sur les activités de vaccination de routine en général, garantir une

gestion efficace des vaccins, rechercher activement les cas suspects de fièvre jaune et d'autres maladies évitables par la vaccination sous surveillance, et enfin, rechercher activement, notifier et prendre en charge toute manifestation post-vaccinale indésirable. Dans le District de Santé de Meiganga, l'objectif ultime était de vacciner l'ensemble de la population cible, soit près de 165 500 personnes. « Mais, je crois que si nous atteignons 95 %, nous pourrions au moins atteindre l'objectif », se réjouit le Dr Mohamad Anouar al Sadat, chef de district de santé de Meiganga. L'administrateur principal de la santé note le bon déroulement de la campagne, avec une adhésion importante de la population et quelques refus qui sont principalement gérés. « La plupart des réticences concernent la sécurité du vaccin, avec toutes les informations erronées que nous connaissons sur la vaccination en général. Mais après avoir expliqué les bienfaits de la vaccination et la sécurité du vaccin, ils acceptent », explique le Dr Mohamad. « Cette campagne de vaccination était cruciale parce que nous devons protéger l'ensemble de la population, d'autant plus qu'on ne connaît pas l'ampleur de la situation en raison de notre faible système de surveillance. C'était également une grande opportunité pour sensibiliser la population sur la fièvre jaune, rechercher de nouveaux cas, et en profiter pour identifier les personnes non vaccinées et rattraper les vaccinations de routine des enfants. En 2023, nous avons notifié 2 cas de fièvre jaune avec 1 décès, ce qui a mis le district de santé de Meiganga en situation d'épidémie », a-t-il conclu.

La campagne a été un « succès total » dans le District Sanitaire de Djoum dans la région Sud du Cameroun, avec un peu plus de

39 000 personnes vaccinées. Selon M. Zok Medjo Garrick Lionel, chef de district de santé de Djoum, ces chiffres représentent 115 % de l'objectif initial. Au cours des trois dernières années, la ville de Douala a enregistré une recrudescence des cas de cette maladie, ce qui est « très inquiétant » compte tenu de la situation géographique de la ville et de la présence du moustique responsable de la transmission de la maladie. « Cette campagne est une opportunité d'éradiquer la fièvre jaune et surtout, de rechercher l'immunité collective des populations de Djoum et de ses environs, d'autant plus que deux frontières [celles du Gabon et de la Guinée Équatoriale] sont voisines au District », justifie l'administrateur principal de santé publique.

« Les populations ont adhéré massivement grâce à une bonne mobilisation sociale, à des réunions de plaidoyer tenues avec les autorités administratives, religieuses, traditionnelles ainsi qu'à des réunions d'engagement communautaires dans toutes les aires de santé », M Medjo explique en outre. « Les quelques réticences ont été gérées. Pendant la campagne, nous avons détecté 5 cas suspects de fièvre jaune qui ont été prélevés ». Après cette campagne, le PEV prévoit de lancer une autre riposte dans les districts de santé à haut risque de la ville de Douala, le principal pôle économique du Cameroun et la capitale de la région du Littoral. Cette initiative vise à mettre en œuvre des mesures de lutte antivectorielle pour empêcher la propagation de la fièvre jaune. Au cours des trois dernières années, la ville de Douala a enregistré une recrudescence des cas de cette maladie, ce qui est « très inquiétant » compte tenu de la situation géographique de la ville et de la présence du moustique responsable de la transmission de la maladie, avertit le PEV. « Nous continuons d'intensifier les activités de surveillance de la fièvre jaune sur l'ensemble du territoire national, et d'autres mesures de riposte pourraient éventuellement être mises en œuvre en fonction de l'analyse du risque de propagation autour des cas confirmés », indique le Dr Ekoum, responsable de la section surveillance et réponse aux épidémies des maladies évitables par la vaccination au sein de le PEV. « Notons qu'en Afrique, le Cameroun est parmi les premiers pays exposés au risque de survenue d'épidémies de fièvre jaune. Par conséquent, des mesures d'atténuation doivent être mises en œuvre pour éviter des épidémies dévastatrices pour nos populations ».

In GAVI

TUNISIE

5 000 VOITURES ÉLECTRIQUES D'ICI 2025

L'Agence nationale de maîtrise de l'énergie (ANME) et le ministère de l'Environnement travaillent d'arrache-pied afin d'accélérer l'adoption du projet « Intensification de l'adoption de la mobilité électrique en Tunisie ». Le sous-directeur de l'ANME, Abdelhamid Ganouni, a indiqué dans une déclaration faite sur les ondes de la radio nationale, ce mercredi 24 avril 2024, « qu'il existe une différence dans le prix d'achat d'un véhicule électrique et un autre ordinaire, en plus il y a une grande différence au niveau du niveau de consommation d'énergie », selon ses dires. « La Tunisie vise 5 000 voitures électriques d'ici 2025(...) Pour y parvenir, notre pays va mettre en place « un bonus écologique de 10 000 dinars pour encourager l'adoption de ces véhicules » a-t-il assuré.

In African Manger

SÉNÉGAL

TOUS LES ANCIENS MINISTRES DOIVENT RENDRE LEURS VÉHICULES DE FONCTION

La décision a été prise par le nouveau Premier ministre. La date butoir fixée par Ousmane Sonko est le 24 avril. Le courrier avec l'injonction a été adressé aux ministres de Macky Sall le 19 avril. La mesure concerne principalement des ministres conseillers, ministres d'Etat. Car les ministres membres du gouvernement (avec portefeuille) ont rendu les voitures qui leur avaient été affectées depuis le jour de leurs passations de service, selon Les Echos. Quant aux maisons de fonction, tout le monde devra rendre sa clé dans 2 mois.

In Agence Sputnik

LIGUE 2 :

L'Olympique Akbou très proche de l'accession en Ligue 1

Le leader du championnat de Ligue 2 Centre-Est a une avance de 16 points sur son dauphin. Il n'a besoin que de deux points pour accéder en Ligue 1. Tandis que le champion provisoire de Ligue Centre-Ouest, l'ES Mostaganem, conserve son avance et accroît ses chances de faire partie de la première ligue professionnelle l'an prochain.



L'Olympique Akbou (Centre-Est), vainqueur (2-0) contre l'USM El Harrach, n'est plus qu'à deux points d'une accession historique en Ligue 1 professionnelle, alors que l'ES Mostaganem (Centre-Ouest) a fait un pas supplémentaire vers la montée, en écrasant la lanterne rouge l'O Médéa (4-0), pour le compte de la 24e journée de la Ligue 2 de football amateur, disputée samedi. Dans la poule Centre-Est, l'Olympique Akbou (1er, 61 pts) leader incontesté et incontestable file droit vers une accession historique en

Ligue 1 en enchaînant avec un nouveau succès qui prolonge sa série d'invincibilité en Championnat (19 victoires, 4 nuls). A la faveur de ce précieux succès à domicile, les Olympiens n'ont plus besoin que de deux petits points pour rejoindre l'élite. De son côté, l'USM El Harrach (10e, 28 pts) se retrouve de nouveau dans la zone rouge et se doit d'enregistrer des points lors des prochains matchs pour espérer éviter le purgatoire. Toujours dans la lutte pour le maintien, les principaux concernés par la relégation ont obtenu de précieuses victoires, à commencer par l'USM Annaba (11e, 27 pts) vainqueur à domicile contre le NRB Teleghma (3-1), tout comme le HB Chelghoum Laïd (27 pts) qui a battu le MSP

Batna (2-0) Onzième ex aequo avec l'USMAN et le HBCL, l'Olympique Magrane et l'AS Aïn M'lila se sont également imposés respectivement contre le MC El Eulma (1-0) et le CA Batna (2-1), alors que l'ES Sour Ghoulane (15e, 25 pts) a battu sur le fil l'IB Khemis El Khechna (1-0). Dans les deux dernières rencontres de cette 24e journée le MO Constantine (4e, 35 pts) s'est imposé en déplacement (2-1) devant la JS Bordj Menaiel (5e, 33 pts) et l'IRB Ouargla (8e, 31 pts) a disposé (2-1) de l'AS Khroub (9e, 30 pts). Dans la poule Centre-Ouest, le leader, l'ES Mostaganem (59 pts) a surclassé la lanterne rouge l'O Médéa (4-0), et garde ses cinq points d'avance sur son dauphin le RC Kouba (54 pts), difficile vainqueur (1-

0) de la JSM Tiaret (9e, 29 pts). La bataille pour l'accession en Ligue 1 entre l'Espérance et le RCK se poursuit et les prochaines journées s'annoncent palpitantes et décisives à commencer par la 25e qui verra l'ESM accueillir le WA Boufarik tandis que le RCK effectuera un court déplacement au stade 20 aout pour croiser le fer avec le NAHD qui se bat pour sa survie. Dans la bataille pour le maintien, le SC Mecheria a réalisé la bonne opération de la journée en se hissant au huitième rang avec 31 points, suite à sa victoire (1-0) devant le NA Hussein-Dey, qui glisse à la 11e place avec 28 points, aux côtés du WA Boufarik tenu en échec à domicile (1-1) par le SKAF Khemis Miliana (6e, 33 pts). A noter la précieuse victoire sur le fil du RC Arbaâ face à l'ESM Koléa (2-1), tandis que l'ASM Oran a fait match nul (1-1) avec le CR Témouchent. Dans les autres rencontres de la poule Centre-Ouest, le GC Mascara (3e, 42 pts) a étrillé la JS Guir Abadla (5-1), alors que WA Mostaganem également troisième, est allé s'imposer chez le MCB Oued Sly (1-0).

R.R.

LIGUE DE DIAMANT : MEETING DE SUZHOU EN CHINE

SLIMANE MOULA DÉCROCHE LA MÉDAILLE D'OR AU 800 MÈTRES

Le demi-fondiste algérien Slimane Moula a remporté samedi la course du 800m au meeting de Ligue de diamant de Suzhou, en Chine, deuxième étape de la compétition qui a regroupé les meilleurs athlètes au monde. Pour sa première sortie officielle cette saison, l'Algérien (25 ans) a décroché la première place en 1:44.55, devant le Kenyan Kinyamal Wyclife (1:44.88) et l'Américain Murphy Clayton (1:45.18). Pour rappel, le meilleur athlète algérien 2023 selon le sondage APS, avait composé son billet pour les Jeux olympiques Paris 2024. La troisième étape de Ligue de diamant 2024 aura lieu le 10 mai à Doha (Qatar). La Ligue de diamant accueille 16 épreuves d'athlétisme, réparties sur 14 réunions, disputées durant chaque édition. Chaque épreuve donne lieu à des points attribués en fonction des performances : 8 points pour le premier, 7 points pour le deuxième, 6 points pour le troisième, 5 points pour le quatrième, 4 points pour le cinquième, 3 points pour le sixième, 2 points pour le septième et 1 point pour le huitième.

APS

ESCRIME : TOURNOI ZONAL DE QUALIFICATION AUX JEUX OLYMPIQUES

ALGÉRIE TÉLÉCOM SPONSOR OFFICIEL

Algérie Télécom (AT) est le sponsor officiel du tournoi d'escrime (zone Afrique) de qualification aux Jeux Olympiques de Paris 2024, qui se tiendra samedi au Centre sportif féminin de Ben Aknoun à Alger, a annoncé AT vendredi dans un communiqué. Organisé par la Fédération algérienne d'escrime, cet événement rassemblera plus de 52 escrimeurs africains en compétition, dont 4 athlètes représenteront la sélection algérienne.

APS

ANGLETERRE :

LEICESTER CITY EN PREMIER LEAGUE

Leicester City a été promu en première division anglaise vendredi après la défaite de son concurrent Leeds United, sévèrement battu 4-0 à Londres sur le terrain des Queens Park Rangers (16e) lors de la 45e et avant-dernière journée. Avec 94 points et encore deux matches à disputer, Leicester ne pourra pas être rattrapé par Leeds (90 pts, 1 match à jouer) dont la deuxième place, synonyme également d'accession directe en Premier League, est menacée par Ipswich, troisième à un point de Leeds avec trois matches à disputer.

S. D.

TOURNOI DE L'UNAF U17 (5^E ET DERNIÈRE JOURNÉE) :

L'Algérie à la seconde place après le nul face à l'Égypte

Ce résultat n'est pas mauvais si cette équipe arrive à progresser et se qualifier à la coupe d'Afrique. Concernant l'issue du tournoi, la sélection égyptienne de football des moins de 17 ans (U17) a remporté le tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF) de la catégorie, grâce au match nul décroché face à son homologue algérienne 1-1 (mi-temps : 0-0), vendredi au stade Salem Mebrouki de Rouïba, pour le compte de la 5e et dernière journée de la compétition, rapporte l'APS. Après une première période relativement équilibrée, Ahmed Abdelkarim a profité d'une erreur de la défense algérienne pour ouvrir le score au profit des « Pharaons » (63e). Quatre minutes

plus tard, Benaïssa Fettouche a conclu en beauté une contre-attaque algérienne pour égaliser (67e). A la faveur de ce nul, l'Égypte termine en tête avec 8 points devant l'Algérie (6 pts). Les « Verts » bouclent ainsi leur participation avec un bilan d'une victoire et trois nuls. Dans l'autre rencontre de cette ultime journée, la Tunisie et la Libye ont fait match nul en milieu d'après-midi (1-1, mi-temps : 1-0). Les Tunisiens ont ouvert le score dès la 9e minute de jeu grâce à un coup franc direct botté par Mohamed Aziz. Les Libyens ont égalisé sur un penalty transformé par le capitaine Tarek Jaâfar (49e). Le Maroc est exempt à l'issue de ce résultat, la Tunisie

termine quatrième au classement avec 3 points, devancée par le Maroc (3e, 5 pts), alors que la Libye ferme la marche avec 2 unités. Pour rappel, la dernière compétition à laquelle avait pris part la sélection des U17 remonte à la CAN-2023, marquée par une élimination en quarts de finale du tournoi, ratant ainsi l'occasion de se qualifier au Mondial de la catégorie disputé du 10 novembre au 2 décembre 2023 en Indonésie. Les équipes participantes se préparent pour le tournoi qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 de la catégorie, prévue en novembre prochain.

S. D.

JO-2024 :

«Si aucun Palestinien ne parvient à se qualifier, le CIO les invitera»

Le président du CIO veut à travers cette décision respecter le principe d'égalité entre les fédérations membres du comité olympique en invitant six à huit athlètes palestiniens si ce pays n'arrive à qualifier aucun sportif.

Les athlètes palestiniens devraient être "six à huit" aux JO de Paris où le Comité international olympique (CIO) les invitera s'ils ne parviennent pas à se qualifier, a indiqué vendredi son président Thomas Bach dans un entretien de presse, rapporte l'APS "Nous avons pris l'engagement clair que, si aucun athlète ne se qualifie sur le terrain, le comité national olympique (CNO) palestinien bénéficiera d'invitations", a annoncé le dirigeant dans un

entretien cité par l'AFP. Interrogé sur l'ampleur de ces invitations, il a ensuite évalué le nombre de représentants palestiniens à "six ou huit" à Paris selon le résultat des qualifications, "qui sont encore en cours dans un certain nombre de disciplines". Le système d'invitations olympiques n'est pas réservé aux Palestiniens mais à tout CNO qui ne parvient pas à qualifier d'athlètes, au nom de "l'universalité olympique" permettant de rassembler toutes les nations, au delà de la seule élite sportive. Thomas Bach avait reçu la semaine dernière à Lausanne le président du CNO

palestinien, Jibril Rajoub, promettant de poursuivre le soutien du CIO aux athlètes, mais aussi d'assurer la coordination des efforts internationaux pour reconstruire les installations détruites.

Par ailleurs, le président du Comité international olympique (CIO) s'est distancié de la décision inédite de World Athletics de verser des primes aux médaillés d'or des JO-2024, rappelant la mission de "solidarité" qui revient aux fédérations internationales. "Les fédérations internationales doivent traiter toutes leurs fédérations membres et leurs athlètes sur une base égale", a estimé le dirigeant allemand.

S. D.

SARCASMES LITTÉRAIRES D'AL JAHIZ SUR LES ANIMAUX

L'HISTOIRE DU BAUDET QUI SE PREND POUR UN CHEVAL DE COURSE

Dans la société humaine, il n'y pas pire image qu'un sac de plastique quand il quitte la cuisine et se prend pour un objet d'art. Entendre par là, tous les spécimens de goujats, rustres, incapables et autres incultes qui se placent dans l'espace des gens de savoir et prennent le devant de la scène.

Mais cela ne dure qu'un temps, et chaque individu fera vite de regagner sa petite mansarde. Pour Al Jahiz, il n'y a pas de meilleur miroir de la société des hommes que celles des animaux. Et pour se faire entendre, il en use, à l'outrance. Dans sa vaste encyclopédie scientifique et zoologique, dans laquelle il a voulu démontrer que la civilisation islamique était plus imposante que celle des Grecs, et que la compilation Histoire des Animaux, d'Aristote pouvait être dépassée par un travail de même nom, et que lui, Al Jahiz était bel et bien le pendant musulman d'Aristote. Le plus ancien livre sur les animaux est Histoire des animaux, dans lequel Aristote accepte souvent des opinions communes sans les vérifier ; mais Al Jahiz n'accepte aucun fait sans l'avoir lui-même vérifié et éprouvé. Dans son Kitāb al-hayawān, soit le Livre des animaux, Al Jahiz va plus loin qu'Aristote et fait une œuvre scientifique par excellence, rapportant, pesant, soupesant, vérifiant sur le terrain, corrigeant et réfutant ce qui est faux. Cet ouvrage regroupe sept volumes d'anecdotes, de proverbes et de descriptions sous un format littéraire fait de prose et de poésie ; les textes poétiques émaillent la vaste compilation. Plus de 350 animaux y sont présentés. Al-

Jahiz souligne l'influence de l'environnement, énonce des principes qui s'apparentent à la théorie de la sélection naturelle, du déterminisme environnemental et des chaînes alimentaires. Bien qu'il ait été accusé de plagiat par al-Khatib al-Baghdadi au XIe siècle, les idées que présente Al-Jahiz sont bien nouvelles. Véritable créateur de la prose arabe, il défend une culture arabe en combinant la tradition avec des données de la pensée grecque, et laisse plus de deux cents ouvrages dont une cinquantaine ont été traduits en français. Al-Jahiz formule une première idée du principe de l'évolution des espèces très en avance sur son temps. Ce principe n'est redécouvert et diffusé largement qu'environ un millénaire après, avec les publications de Charles Darwin (qui ajoutera toutefois le principe de hasard dans l'évolution). Dans son Kitāb al-hayawān, il formula des idées darwiniennes. Par exemple : "Les animaux s'engagent dans une lutte pour l'existence et pour les ressources, pour éviter d'être mangés et pour se reproduire", "Les facteurs environnementaux influencent les organismes à développer de nouvelles caractéristiques pour assurer leur survie, les transformant ainsi en de nouvelles espèces", "Les animaux qui survivent pour se



reproduire peuvent transmettre leurs caractéristiques à leur progéniture". Alors qu'il vit encore à Bassorah, Al-Jahiz écrit un article sur l'institution du califat qui est considéré comme le début de sa carrière d'écrivain, sa seule source de revenus. Sa mère lui aurait offert une corbeille pleine de cahiers en lui disant qu'il gagnerait sa vie par l'écriture. Il va écrire au cours de sa vie plus de deux cents livres sur des sujets aussi divers que la grammaire de l'arabe, la zoologie et l'élevage des animaux, la poésie, la lexico-

graphie et la rhétorique, dont seuls trente existent encore. Toutefois, Al Jahiz a écrit encore un texte à part qu'il titra des Mulets. Critique acide et doué d'une intelligence hors du commun, il dit ceci, sans un œil réprobateur jeté sur ses semblables : Normalement, le cheval cherche sa jument pour générer un cheval de race, pur et de sang noble ; mais il arrive parfois que la jument se laisse monter par un âne, et malheureusement, c'est un mulet qui sera le fruit de leur

amour. Mais comme la nature a bien fait les choses, le mulet est stérile, il ne pourra ni engendrer ni perpétuer son espèce ; de sorte que le monde des mulets demeure restreint, maigre et insignifiant, car incapable de se régénérer. Toutefois, je constate depuis quelque temps que le monde des mulets devient de plus en plus important et nombreux. Après cela, allez savoir de quoi Al Jahiz est-il le nom ?

I.M.Amine

PORTRAIT

Abdelhamid Benhadouga, un auteur important de l'Algérie post-indépendance

Abdelhamid Benhadouga, né le 9 janvier 1925 à El Mansoura dans la Wilaya de Bordj Bou Arreridj en Algérie et mort le 21 octobre 1996 à Alger, est l'un des plus grands écrivains algériens de langue arabe. Il a publié en Algérie des recueils, des nouvelles, des poèmes, et plusieurs romans, dont l'un a été adapté au cinéma (Vent du Sud). Il fut avec Tahar Ouettar, les fondateurs du roman algérien moderne. Ses œuvres ont été traduites en 15 langues. Né le 9 janvier 1925 à El Mansoura (Bordj-Bou-Arreridj), il fit ses études dans les deux langues arabe et française, d'abord dans le petit village d'El-Hamra, non loin d'El Mansoura, il intégra ensuite l'Institut Ketani à Constantine et la Zitouna de Tunis. De retour en Algérie, il compose des pièces radiophoniques en arabe pour l'ORTF et la BBC. Militant nationaliste durant la Guerre d'Algérie, recherché par la police, il part pour la France en 1955. En 1958, il rejoint le FLN à Tunis où il collabore à la radio La voix de l'Algérie.

Auteur de plusieurs romans, dont le plus connu est Le vent du sud (Rih el Dja-

noub), adapté au cinéma et traduit en français, en hollandais, en allemand et en espagnol. Ce texte dense traite de la question agraire. Il est considéré par la critique comme le premier véritable roman algérien de langue arabe. Président du Conseil National de la Culture (1990) et vice-président du Conseil National de Consultation (1992), après un bref passage à la tête de l'ENAL. Il démissionne du CNC, le 26 juillet 1993.

IL EST DÉCÉDÉ EN 1996 À ALGER. ŒUVRES

Sa passion pour l'écriture date de 1951, peut-être plus tôt. À partir de 1955, il écrit un grand nombre de pièces de théâtre et de sketches pour la radio tunisienne, la BBC, la Radio algérienne et Télévision Algérienne.

Il est l'un des romanciers algériens les plus célèbres possédant à son actif plusieurs ouvrages dont :

LA GUERRE ET GAZA ET AMINE MAALOUF L'AUTEUR DU «ROCHER DE TANIOS» ÉPINGLÉ PAR LES CRITIQUES

Son silence face au génocide sioniste alors qu'il occupe un poste de haut rang à l'Académie française qui lui permet de faire entendre sa voix, ne passe pas. L'entretien d'Amin Maalouf publié récemment par les médias français, a suscité la colère des élites arabes et des milieux culturels, notamment après sa réponse à une question sur ce qui se passe à Gaza. Qu'est-ce qu'il a dit ? Comment les intellectuels arabes ont-ils réagi ? L'entretien entre l'écrivain et penseur franco-libanais Amin Maalouf, secrétaire général permanent de l'Académie française, sur France 24, a suscité le mécontentement d'une grande partie des élites et des milieux culturels locaux et arabes, notamment après sa réponse à la question : "Comment voient-ils ce qui se passe aujourd'hui ? Surtout à Gaza." Un certain nombre d'activistes et d'intellectuels ont posté leurs critiques sur les réseaux sociaux et ont déclaré que les propos de l'auteur du Rocher de Tanios, étaient gélatineux et fluides et ne

condamnaient pas l'entité sioniste ouvertement, ni ses massacres ni sa brutalité, et qu'il exonère le colonialisme occidental des désastres qui ont frappé les peuples arabes. L'écrivain et chercheur égyptien Nabil Abdel Fattah, rédacteur en chef du journal Al-Ahram et du Centre Al-Ahram d'études politiques et stratégiques, a déclaré à Al-Mayadeen Culturel, que Amin Maalouf et son travail narratif sont appréciés, mais il me semble, en suivant les chaînes de télévision et les journaux français, qu'il existe une situation socio-politique et psychologique qui exerce une pression intense sur les groupes culturels français et révèle leurs préjugés envers l'agression et les massacres israéliens. E qui signifie que, au regard de son poste à l'Académie française, il est devenu plus prudent afin de ne pas froisser certains juifs sionistes haut placés dans l'establishment littéraire et médiatique en France.

I.Med

-Al Djazair Bayn elamsi wal yawmi (L'Algérie entre hier et aujourd'hui), recueil d'articles, 1958;

-Dhilalun Djazaïria (Ombres Algériennes), nouvelles, Beyrouth, 1960;

-Al-Ashiaa As-Sabâa (Les Sept Rayons), 10 nouvelles, Tunis, 1962;

-Al-Arwah Ash-Shaghira (Âmes Vacantes), poèmes, Alger, Sned, 1967, 100 p.;

-Rih al Djanoub, roman, Alger, Sned, 1971; traduit en français par Marcel Bois, Le Vent du Sud, Alger, SNED, 1978;

-Nihayatou al Ams, roman, Sned, 1974, 251 p.; traduit en français par Marcel Bois, La Fin d'hier, Alger, SNED, 1980;

-Al Kateb wa Qissas Okhra (L'Écrivain et autres nouvelles), Alger, SNED, 1974;

-Banae As-Soubh, roman, Alger, Sned, 1981, 309 p.; traduit en français par Marcel Bois, La Mise à nu, Alger, SNED, 1981;

-Al-Djāziyyat wa al-darāwīch, roman, Alger, SNED, 1983; traduit en français par Marcel Bois, El-Djazia et les derviches, Alger, ENAL, 1992.

-Wa Ghadan yaoum Djadid, roman, éd. Al Andalous, 1992. 332 p; traduit en français par Marcel Bois, Je rêve d'un monde, Paris, Marsa (Algérie Littérature-Action), 1997.

Il est aussi l'auteur de plus de 200 pièces radiophoniques (1957-1974).

I.M.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

WILAYA DE DJELFA
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, modifier et compléter portant réglementation des marchés publics la direction de la jeunesse et des sports informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à ma l'avis de concours national restreint, paru dans les quotidiens "L'EXPRESS" et "KORA NEWS" du 19/12/2023

Portant Objet:

➤ Etude et suivi pour la réalisation d'une SALLE SPECIALISEE A ELGUEDID

Que la décision de la commission de l'ouverture et jugement des offres du 14/04/2024 est comme suit:

PROJET	BET	NOTE	MONTANT (étude et suivi)	REMARQUE
Etude Et Suivi Pour La Réalisation d'une SALLE SPECIALISEE A ELGUEDID	BET MEDJNAH HASSEN	94.03	8.505.000,00	Mieux d'ayant

Les participants concernés par cet avis d'entre eux qui sont intéressés, de se rapprocher de mes services, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire et comme ils peuvent déposer leurs recours auprès de l'autorité compétente dans un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur public (BOMOP) ou les quotidiens nationaux Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 07/10/2010, modifier et compléter portant réglementation des marchés publics.

L'EXPRESS DU 29/04/2024 ANEP : N° 2416013715

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA
DABA DE SEDDOUK
COMMUNE D'AMALOU
 NIF : 098006169215028

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec Existence de Capacités Minimales N° : 002/2024

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'Amalou lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des travaux suivants :

Réalisation d'un Stade en Gazon Synthétique à Amalou

- Lot N° 01 : Revêtement du terrain en béton bitumineux type BINDER
- Lot N° 02 : Eclairage du stade
- Lot N° 03 : Réalisation d'une Réserve de 25 m3 réfection des Vestiaires et Réalisation de Clôture et Gradins

Le présent avis d'appel est ouvert aux entreprises titulaires d'un certificat de classification et qualification professionnelles en Travaux Publics, catégorie IV et plus pour Lot N°01, en électricité bâtiment pour Lot N° 02 et en Bâtiment catégorie III et plus activité principale pour Lot N° 03 disposant de capacités financières, techniques, juridiques, réglementaires pour l'exécution du marché.

Les soumissionnaires peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics de l'APC d'Amalou contre paiement de Trois Mille Dinars (3 000,00 DA) représentant les frais de reproduction.

Les offres doivent être adressées à : Monsieur le Président de l'APC d'Amalou, Daba de Seddouk - Wilaya de Béjaia

L'enveloppe, extérieure et principale, devra être anonyme et se portera que la mention suivante : **Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 002/2024, Opération : Réalisation d'un Stade en Gazon Synthétique à Amalou**

- Lot N° 01 : Revêtement du terrain en béton bitumineux type BINDER
- Lot N° 02 : Eclairage du stade
- Lot N° 03 : Réalisation d'une Réserve de 25 m3 réfection des Vestiaires et Réalisation de Clôture et Gradins - A Ne Pas Oubier -

Cette enveloppe portera Trois autres enveloppes, Dossier de candidatures, offre technique et offre financière. L'offre technique devra être accompagnée des documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur, indépendamment :

- Dossier de candidature contient :**
- Une déclaration de candidature dûment remplie, signée et cachetée.
- Une déclaration de probité dûment remplie, signée et cachetée.
- Les statuts pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager les entreprises.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :
 - a/ Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification en Travaux Publics catégorie IV et Plus ou en électricité bâtiment *entre Bâtiment catégorie III et plus*
 - b/ Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années et les relevés bancaires.
 - c/ Capacités techniques : Références professionnelles (Attribution de bonne exécution des projets similaires avec Réception provisoire et montant établi par l'entrepreneur, délivré par le maître de l'ouvrage public).
- L'offre technique contient :**
- Une déclaration de soumission dûment remplie, signée et cachetée ;
- Moyens humains selon engagement visé et cacheté (Bordereaux de déclaration à la CNAS ou bien attestation d'affiliation du personnel à mettre pour le projet qui déterminent la fonction de chacun, les diplômes et CV du personnel sous exigés).
- Moyens matériels selon engagement visé et cacheté (liste des moyens matériels à engager pour la réalisation du projet justifiée par les copies de cartes grises, factures d'achat, support d'exposition si le matériel appartient à l'entrepreneur et par des copies de contrats de location si le matériel est loué)
- Le délai et planning de réalisation des travaux détaillé évalué sur le délai proposé.
- Le cahier des charges signé et paraphé sur toutes les pages et portées à la dernière page, la mention manuscrite "lu et accepté".
- les Références bancaires de l'agence domiciliataire (R.L.B)
- Quittance d'achat du cahier des charges (obligatoire)

- L'offre financière comprendra :**
- La lettre de soumission dûment remplie, signée et cachetée
- Le cahier des charges dûment rempli et signé par le soumissionnaire et cacheter toutes les pages
- Bordereaux des prix unitaires dûment rempli, signé et cacheté par le soumissionnaire
- Devis quantitatif et estimatif dûment rempli, signé et cacheté par le soumissionnaire

Il est à préciser que les offres doivent être remises directement avant la date limite de dépôt des offres.

Les offres adressées par poste ne seront pas acceptées si elles parviennent après la date limite de dépôt des offres. Le cachet de poste ne fait pas foi.

Chaque enveloppe scellée devra être identifiée en tant que telle :

Si l'enveloppe extérieure n'est pas marquée comme indiqué, le maître de l'ouvrage ne sera en aucun cas responsable de l'égarement ou de l'ouverture prématurée de l'offre.

N.B : Bien écrire sur les enveloppes inscrites : **Dossier de candidatures - Offre Technique - Offre Financière** du projet concerné.

Le délai de clôture de dépôt des offres est fixé à 15 jours à compter de la 1^{ère} parution du présent avis dans les quotidiens Nationaux et le BOMOP à 13h00. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis, le dernier jour ouvrable du dépôt des offres soit le _____ à 13h00

L'EXPRESS DU 29/04/2024 ANEP : N° 2416013640

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

WILAYA DE DJELFA
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, modifier et compléter portant réglementation des marchés publics la direction de la jeunesse et des sports informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à ma l'avis de concours national restreint, paru dans les quotidiens "L'EXPRESS" et "AKHBAR SABAH" du 21/12/2023

Portant Objet:

➤ Etude et suivi pour la réalisation d'une SALLE SPECIALISEE A OUM LAADAM

Que la décision de la commission de l'ouverture et jugement des offres du 14/04/2024 est comme suit:

PROJET	BET	NOTE	MONTANT (étude et suivi)	REMARQUE
Etude Et Suivi Pour La Réalisation d'une SALLE SPECIALISEE A OUM LAADAM	GROUPEMENT OMRANI ABDELKADER	93.75	8.505.000,00	Mieux d'ayant

Les participants concernés par cet avis d'entre eux qui sont intéressés, de se rapprocher de mes services, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire et comme ils peuvent déposer leurs recours auprès de l'autorité compétente dans un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur public (BOMOP) ou les quotidiens nationaux Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15/247 du 07/10/2010, modifier et compléter portant réglementation des marchés publics.

L'EXPRESS DU 29/04/2024 ANEP : N° 2416013724

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'habitat et de l'urbanisme et de la ville
 Office de Promotion et de Gestion Immobilière Etalifa
 Département de la Métrique
 D'Alger
 Cas Berrichon B.P 267 Djelfa
 N° : 3764 /DMO/DG/2024

Première Mise en demeure

L'entreprise farah ibrahim al khalil domiciliée à cité hawari boumedienne bloc 156 n 02 s Ain Oussara -Djelfa, titulaire du marché N° 30/2023 du 13/06/2023 relatif à la réalisation de 40 logements (40 F3) publics locatifs + Aménagement extérieure et divers réseaux à Ain Oussara est mise en demeure pour renforcer le chantier en moyens humains et matériels nécessaires pour rattraper le retard enregistré, et ce dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Faute de ne pas satisfaire au délai prescrit, il sera fait l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur, notamment la résiliation aux torts exclusifs de l'entreprise.

L'EXPRESS DU 29/04/2024 ANEP : N° 2416013655

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT ET L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA
 NIF : 41102400009010
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 22/2024

Suite au PV d'évaluation Finale en date du 17/04/2024, la direction des équipements publics de la wilaya de Blida informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours national d'architecture N° 40/2023 paru dans les quotidiens nationaux L'EXPRESS et EL Waste en date du 08/01/2024, Référence ANEP 241600540 ainsi que le BOMOP a partir du 14/01/2024 que le projet de Marché relatif à l'étude et suivi pour la réalisation d'un lycée 1000 au niveau du site 4000 LLV à MEFTAHA (EX BOUARFA) commune de MEFTAHA wilaya de Blida (cités d'habitats intégrées programme 2023), attribué provisoirement selon le tableau suivant :

Bureau d'étude	NIF	Montant	Délai	Note
BEN BOUHEDIA SABER	177250111980110	E = 16 163 280,00 S = 18 857 160,00 T = 35 020 440,00	Etude = 04 Mois Suivi = 18 Mois	101,03 Mieux d'ayant

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres Techniques et financières, sont invités de se rapprocher à la direction des équipements publics de la wilaya de Blida au plus tard dans les trois (03) jours qui suivent la première parution du présent avis d'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux et/ou BOMOP.

Les soumissionnaires qui contestent le choix du service contractant peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Blida dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis d'attribution dans les quotidiens Nationaux et/ou BOMOP.

L'EXPRESS DU 29/04/2024 ANEP : N° 2416013696

PHILIPPINES, BIRMANIE, BANGLADESH

La chaleur extrême continue d'accabler l'Asie du Sud-Est

Classe à distance aux Philippines, parcs bondés en Birmanie, alerte aux fortes chaleurs au Bangladesh : l'Asie du Sud-Est continue à transpirer sous des températures anormalement élevées, avec des pointes à plus de 45°C.

Manille a décrété dimanche dernier la suspension des cours en présentiel dans toutes les écoles publiques pendant deux jours, notamment à cause de la chaleur. "Au vu des dernières prévisions d'indices de chaleur (...) et l'annonce d'une grève nationale dans les transports, toutes les écoles publiques du pays devront mettre en place des cours asynchrones/à distance les 29 et 30 avril 2024", a déclaré sur Facebook le ministre de l'Education. La mesure concerne plus de 47 000 établissements. Au Bangladesh, des écoles ont rouvert dimanche après plusieurs jours de fermeture, également en raison d'une chaleur insoutenable. Des millions d'élèves sont ainsi revenus en classe en dépit d'une alerte aux fortes chaleurs toujours active, les maternelles restant closes tandis que les emplois du temps des primaires se voient raccourcis. "Je suis venu à l'école avec ma fille de 13 ans. Elle était heureuse que son école soit ouverte, mais c'était tendu", témoigne auprès de l'AFP Lucky Begum, dont l'enfant est scolarisée dans une école publique de la capitale Dacca. "La chaleur est trop forte", ajoute-t-elle. "Elle (sa fille) a déjà des éruptions cutanées à cause de la transpiration. J'espère qu'elle ne tombera pas malade". En Birmanie, où le mercure a atteint mercredi 45,9°C dans la ville de Chauk (centre-ouest), beaucoup cherchent de la fraîcheur à l'ombre des arbres dans les



parcs une fois le soleil couché. Dans ce pays en proie à un conflit civil et au réseau électrique obsolète, les coupures de courant sont fréquentes, entre attaques d'infrastructures et réserves de gaz taries. Ceux qui n'ont pas les moyens de s'offrir un générateur à essence peuvent ainsi passer plus de huit heures par jour sans courant et donc sans climatisation. "Il fait chaud à en mourir", dit à l'AFP San Yin, caissière de 39 ans. Elle explique se rendre dans un parc de Rangoun (sud) le soir venu, avec son mari et son fils de quatre ans, jusqu'à ce que l'électricité revienne dans son appartement. Mardi, les Nations unies ont affirmé que l'Asie se réchauffait particulièrement vite, après que des records de températures ont été battus partout dans le monde en 2023. Sur ce continent, les Philippines font partie des pays les plus vulnérables aux conséquences du changement climatique. Le thermomètre a affiché 38,8°C dans la capitale Manille samedi dernier -- un chiffre jamais atteint auparavant --, avec un indice de chaleur (température ressentie) de 45°C, selon

les statistiques nationales. Plus de 40°C ont été enregistrés le même jour à Camiling, dans la province de Tarlac (nord-ouest), ce qui représente un record national en 2024. Nombreux sont ceux qui, aux Philippines, se réfugient dans les centres commerciaux climatisés. "Il fait si chaud à la maison. Le plus chaud que j'aie connu", explique Gerise Reyes, 31 ans, qui avec sa fille de deux ans se prépare à aller prendre le frais dans un centre commercial près de Manille. "Nous avons besoin d'air conditionné gratuit pour alléger notre facture d'électricité", explique-t-elle. Les experts estiment que ces vagues de chaleur sont rendues plus longues, plus intenses et plus fréquentes par le réchauffement climatique. Les températures maximales relevées en moyenne sur la semaine à Dacca ont excédé de 4°C à 5°C les moyennes établies sur les 30 dernières années lors de la même période. En Thaïlande, l'agence météorologique nationale a mis en garde contre un mercure pouvant atteindre 44,1°C dans le nord de la province de Phetchabun dimanche. Chez son voisin

cambodgien, le ministre de l'Eau et de la Météorologie a averti que les températures pourraient atteindre jusqu'à 43°C dans le pays au cours de la semaine à venir, appelant la population à la vigilance. Dans la province septentrionale du Nghe An, au Vietnam, il a fait 43,2°C samedi, ont rapporté les médias locaux. Entre 38 et 41°C sont encore attendus dans les jours qui viennent, dans le nord du pays. L'Inde aussi, en Asie du Sud, est en train de cuire en plein exercice électoral. Le département météorologique indien a prévenu que l'épisode de forte chaleur actif allait se prolonger dans plusieurs Etats ce week-end. Le thermomètre pourrait tutoyer les 44°C par endroits. "Je n'avais jamais connu une telle chaleur", confie à l'AFP Ananth Nadiger, depuis la ville de Bangalore (sud). "C'est très désagréable et cela vous pompe votre énergie", raconte ce professionnel de la publicité de 37 ans. "Je me demande vraiment comment sera l'année prochaine si on n'agit pas dès maintenant".

In Courier International

TUBERCULOSE

UN NOUVEAU TRAITEMENT PLUS EFFICACE REDONNE ESPOIR DANS LA LUTTE CONTRE LA MALADIE

A l'échelle mondiale, la tuberculose est la deuxième cause de mortalité due à une maladie infectieuse, derrière la COVID-19. Et l'Asie-Pacifique représente la région la plus touchée par cette maladie sur les 10,6 millions de nouveaux cas déclarés de tuberculose dans le monde, en 2022, d'après les chiffres de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Alors qu'actuellement cette infection pulmonaire se soigne principalement par des antibiotiques aux effets secondaires multiples, des chercheurs ont développé un nouveau traitement, plus léger, plus rapide et plus efficace. Ce nouveau traitement, développé par l'association TB Alliance, porte le nom de BPaL. Il contient les antibiotiques bédaquiline, prétomanide et linézolide. Contrairement au traitement antituberculeux actuel, qui consiste à prendre tous les jours pendant 3 à 6 mois minimum, jusqu'à 20 antibiotiques en même temps, ce nouveau traitement BPaL, serait moins lourd et aurait moins d'effets secondaires, explique l'AFP. Le BPaL a déjà fait ses preuves auprès de patients avec un taux de guérison de plus de 90% après six mois de prise, selon l'organisation à but non lucratif. "Si je n'avais pas pris ce BPaL, je serais peut-être déjà allé au cimetière", témoigne à l'AFP Efanio Brillante, un patient guéri de la tuberculose après avoir suivi le traitement durant 6 mois. Si ce nouveau traitement est une lueur d'espoir pour les souffrants, la question du coût reste inévitable. En effet, les personnes les plus touchées par cette maladie se trouvent dans les pays pauvres, comme le Bangladesh. Or, le coût élevé, en plus des effets secondaires, de ces traitements décourage les patients à le suivre. Désormais, le principal défi est de convaincre les malades de prendre et de suivre les soins jusqu'au bout, indique à l'AFP Hoang Thi Thanh Thuy, du programme national vietnamien de lutte contre la tuberculose. En outre, ces pays sont aussi confrontés à des difficultés de diagnostic de la maladie, comme l'Indonésie où les établissements de santé ne sont pas encore en mesure d'identifier correctement la tuberculose. Approuvé dans plus de 60 pays, ce nouvel antibiotique est déjà commercialisé au Vietnam, aux Philippines ainsi qu'en Indonésie, indique TB Alliance. Pour accélérer son déploiement, un centre de formation et d'assistance s'est ouvert à Manille, aux Philippines. "Le BPaL devrait être mis en place rapidement, il épargnera aux patients de nombreux problèmes (...) tout en réduisant le coût du traitement à long terme", conclut Ravikant Singh, fondateur de l'ONG de santé publique Doctors For You.

In Agences

CHINE

L'usine automobile du reste du monde

Avant le covid, la Chine représentait 28% des ventes dans le monde contre 32% aujourd'hui. Une évolution que ce pays doit à une politique industrielle bien précise au niveau des motorisations à énergie nouvelle, électrique et hybride. Le marché chinois évolue rapidement. On note notamment plus de 25 nouveaux constructeurs 100% électrique sont arrivés et arriveront entre 2023 et 2026, comme l'a souligné CA Auto Bank à l'occasion d'un voyage de la délégation française, menée par Mobilians à Pékin. La plupart d'entre eux sont des constructeurs chinois ou aussi améri-

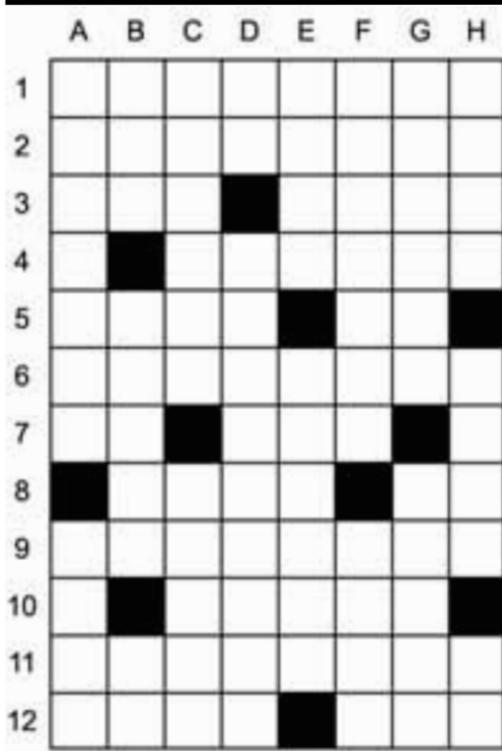
cains ou encore vietnamien ou turque. Pour rappel, le marché chinois atteint 23,1 millions d'unités avec une structure qui évolue vers les segments C et D contre les petits segments auparavant. Au niveau des parts de marché, une dizaine constructeurs contrôle la moitié du marché chinois. On retrouve : Volkswagen Toyota devant BYD. D'ici 2030, BYD devrait devenir le leader devant Volkswagen et Geely, reléguant Toyota à la cinquième place du marché, selon Strat Anticipation. L'industrie automobile est un secteur prioritaire pour la Chine, au même titre

que l'acier ou encore les panneaux photovoltaïques, a souligné aussi Strat Anticipation. Mêlant une vision à long terme tout en étant pragmatique. Remarquant qu'ils ne pourraient jamais rattrapé leur retard sur le moteur thermique, ils ont ciblé les véhicules à énergie nouvelle (NEV) tant électriques qu'hybrides rechargeables. Un effort considérable a été fait pour contrôler la chaîne de la valeur de la batterie avec une politique énergétique cohérente et du développement de l'infrastructure de recharge. Pour parvenir à ses fins, la Chine a opté pour des modèles électriques abordables.

C'est également la première zone de production au monde. Au niveau mondial, Tesla domine la production mondiale de véhicules électriques avec 1,9 million d'unités devant le chinois BYD et de nombreux autres constructeurs chinois. La Chine représentant un tiers de la production mondiale. Les trois grandes puissances : Etats-Unis, Europe et Japon ont vu leur part de marché divisée par deux. Au niveau du prix de l'électrique, les prix ont été divisés par deux depuis 2015 en Chine alors qu'ils ont augmenté aux Etats-Unis et en Europe.

In Auto infos

Mots Croisés



LES MOTS FLÉCHÉS

VERTICALEMENT

- A. Grandes personnes. Rigolera.
- B. Cubes pour le jeu. Établissement industriel. Du genre paresseux.
- C. Étendues liquides. C'est un courriel.
- D. Il traverse Turin. Malgré cela.
- E. Fit partir le coup. Baigné, trempé.
- F. Qui est sans vie. Récipients de chimistes.
- G. Intervalle de notes. Ce n'est pas du bénéfice.
- H. Arrivées par la mère. Barre de fermeture. Article espagnol.

HORIZONTALEMENT

- 1. Action d'accueillir un enfant.
- 2. Débloque.
- 3. Fatigue les nerfs. Pas réussi.
- 4. Fruit à conserve.
- 5. Argent populaire. Quatre romain.
- 6. Dispersée çà et là.
- 7. Supposons... Direction sur la boussole.
- 8. Poisson ou capitaine. Pascal en bref.
- 9. Retendre le ressort de la pendule.
- 10. Donner un coup de main.
- 11. Elle a de jolies cuisses de grenouille.
- 12. Condiments. Spécialité de Guérande.

PRINCIPE DE PYTHAGORE	BOÎTES À LUNETTES	AUTO DE L'ARMÉE AMÉRICAINE	MARSUPIAL	BOUTS D'HERBE	FILM MÉDIOCRE
AMATEUR DE SOURIS	CITÉ DE LA BD	DIMINUA LA LONGUEUR	CANINE DE CHIEN	AUTOCHTONE DE L'UTAH	DIC-TATORIAL
DÉTAIL D'UNE LISTE					
ASCÈTE HINDOU		BOULLIE DE FARINE DE MAÏS			
COULEUR CHAIR			CHIFFRE D'AFFAIRES ABRÉGÉ	POISSON DE LA MÉDITERRANÉE	
UNITÉ ROUMAINE					ON L'ASSOCIE AU YANG
MILLI-LITRE					ENSEMBLE DES GENS DU PAYS
GÉNÉRAL ORIENTÉ AU SUD					DÉTÉRMINANT POSSESSIF
					TERME D'ÉCHÉCS
ENDROIT OU TRAVERSER LA RIVIÈRE	DOCTEURS DE LA LOI MUSULMANE	FAIRE UNE TRESSÉ	GRAND VESTIBULE	QUI ONT PERDU LES PÉTALES	DEUX AU TEMPS DE CÉSAR
		MAUVE	PAS TRÈS ABORDABLE	COUPE FRISÉE	MARQUE DE DÉDAÏN
ATHLÈTE QUI ENCHAÎNE DIX ÉPREUVES	RÉGION DU SUD DE LA FRANCE			PRÉNOM SLAVE	
	PRIX À PAYER				
EXTRÊMEMENT ENNUYEUSE					
ÉGARER					
			DIVINITÉ GRECQUE DE LA TERRE		
CUBERAS DU BOIS					



SIDOKU

4								2
1	2	8				6	9	7
	6		8		9		1	
			3	4	8			
	7		1		5		4	
	9	4	2		7	5	3	
6		3	9	7	2	1		4
		1		5		9		
	4	2				3	7	

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ALTO ATLAS BOLEE BOURSE CARNAVAL CERNEAU DEBIT ENLAIDIR EXAUCE
 EXTRAIRE GLORIEUX IBIS LONGTEMPS MICROBE PICADOR PROMETTRE REGLER
 RETICENT SATINETTE SEVRAGE TRANSITER UNANIME USINER VIRUS

L	E	E	T	E	E	B	B	S	E	R	T
O	B	C	R	X	N	O	A	T	P	E	N
N	O	U	A	T	U	L	T	U	I	L	E
G	R	U	N	R	T	E	A	L	C	G	C
T	C	V	S	A	N	E	I	I	A	E	I
E	I	E	I	I	N	A	M	R	D	R	T
M	M	B	T	R	N	I	V	O	O	I	E
P	I	A	E	E	U	E	M	A	R	L	R
S	S	C	R	D	S	S	R	E	L	P	G

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 04:13	DOHR 12:45	ASR 16:30	MAGHREB 19:34	ISHA 21:06
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

AFFAIRE USMA-RS BERKANE

Le Tribunal arbitral du sport devrait se prononcer la semaine prochaine

Le TAS devrait se prononcer sur cette affaire la semaine prochaine. L'affaire a été déclenchée par l'incident survenu lors du match aller de la demi-finale de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) où le RS Berkane a arboré des maillots comportant une carte géographique incluant les terri-

toires sahraouis. L'USMA a porté l'affaire devant le TAS, contestant la décision de la CAF. Le président de la FAF, Walid Sadi, s'est rendu, vendredi dernier, à Lausanne, en Suisse, pour défendre la cause de l'USMA. Sadi a déjà effectué une séance de travail avec des avocats étrangers pour constituer un dos-

sier. La Confédération africaine de football, CAF, a, pour rappel, rendu, mercredi dernier, sa décision concernant le match prévu pour dimanche dernier entre l'USM Alger et RS Berkane mais qui n'a pas été disputé en raison du refus du club marocain de rejoindre le terrain.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 29 AVRIL 2024 // N°802 // PRIX 20 DA

AVEC DES VOLUMES CROISSANTS

L'Algérie exporte de l'insuline vers l'Arabie saoudite

« C'est un début, et j'espère que vous allez continuer sur cette lancée avec les performances que vous êtes en train d'atteindre au niveau des unités de Tizi Ouzou et de Boufarik. Vous avez semé la tranquillité parmi les malades atteints du diabète de type 1 et 2 », s'est félicité Aoun.

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a affirmé hier que l'insuline est disponible dans toutes les variantes avec une qualité et une efficacité garanties, à des prix raisonnables, peut-on lire dans un communiqué du ministère. Présidant en présence du wali de la wilaya de Blida, de l'ambassadrice du Danemark en Algérie et du président du Conseil de renouveau économique algérien (CREA), le lancement de la deuxième opération d'exportation de stylos d'insuline vers le Royaume d'Arabie Saoudite après la première opération qui a eu lieu depuis la wilaya de Tizi Ouzou vers la Libye, le ministre a révélé que l'insuline « est disponible dans toutes les variantes avec une qualité et une efficacité garanties, à des prix raisonnables ». Ali Aoun a indiqué que « 2,5 millions de stylos d'insuline seront exportés vers le Royaume d'Arabie Saoudite, avec des chiffres en augmentation dans les années à venir », permettant de « réduire la facture d'importation que le président de la République souligne à chaque occasion ». En outre, le ministre a salué « les efforts déployés par les laboratoires Novo Nordisk Algérie », appelant à « redoubler d'efforts pour faire de



l'Algérie un leader dans la production et l'exportation d'insuline », conclut le communiqué. Lors d'une conférence de presse organisée en marge de sa visite, Aoun a expliqué que l'opération s'inscrit pleinement dans la politique de diversification de l'économie nationale et de la promotion des exportations du président de la République, et qu'elle va inciter les industriels à contribuer à la réduction de la facture d'importation et au développement des exportations. « C'est un début, et j'espère que vous allez continuer sur cette lancée avec les performances que

vous êtes en train d'atteindre au niveau des unités de Tizi Ouzou et de Boufarik. Vous avez semé la tranquillité parmi les malades atteints du diabète de type 1 et 2 », s'est félicité Aoun en s'adressant aux gestionnaires de l'entreprise. De son côté, la directrice générale de Novo Nordisk Algérie, Mme Malika Derghal, a souligné que les produits de la société sont conformes aux plus hauts standards de qualité, contribuent à la souveraineté sanitaire de notre pays et permettent aux personnes vivant avec un diabète d'accéder à des innovations de pointe. « Avec ses deux sites de

production dont l'un implanté à Tizi-Ouzou et l'autre à Boufarik, avec un investissement de 100 millions d'euros, l'Algérie est un partenaire privilégié pour la firme danoise », a-t-elle indiqué. Et de poursuivre : « les deux sites sont dotés d'équipements de dernière génération et d'un système de management entièrement digitalisé qui inclut un bâtiment de stockage d'une autonomie importante afin de répondre aux besoins des patients algériens et pouvoir développer l'exportation.

Y.S.

YOUCEF BELMEHDI :

« Faire face à tout ce qui porte atteinte au référent religieux de l'Algérie »

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a souligné, hier, à Mascara, que son ministère « poursuivra » ses efforts pour faire face à tout ce qui porte atteinte au référent religieux de l'Algérie et aux principes de sa Révolution. Animant un point de presse, en marge de la deuxième et dernière journée de sa visite d'inspection

dans la wilaya, M. Belmehdi a souligné que « le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs poursuivra sa lutte contre tout ce qui porte atteinte à l'Algérie, aux principes de la Révolution de Novembre et à tout ce qui nuit à notre référent religieux ». Il a souligné, dans ce cadre, que « notre pays est ciblé, à travers la propagation de la drogue et

des maux sociaux, dans le but de détruire notre jeunesse, mais nous y ferons face à travers l'activité de nos institutions religieuses représentées par les mosquées », soulignant, dans le même ordre d'idées, que « notre pays continue de construire des mosquées, ce qui offre des perspectives prometteuses à notre jeunesse ».

R.N.

BAISSE DES TAUX D'INTÉRÊT POUR LES CRÉDITS D'INVESTISSEMENT

LE CREA S'EN FÉLICITE

Dans un communiqué publié hier, le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) a salué la décision des pouvoirs publics de faire baisser les taux d'intérêt sur les crédits d'investissement par les banques, annoncée samedi dernier par le ministre des Finances, M. Laaziz Faïd. « Cette décision, y est-il ajouté, est le résultat de la concertation permanente hautement appréciée par les opérateurs économiques, entre les pouvoirs publics et le CREA. Cette concertation, salubre à plus d'un titre, permet le renforcement de la dynamique des investissements, déjà en cours, dans notre pays et ouvre la voie à des perspectives prometteuses à même de faire face aux défis immédiats et futurs de notre économie nationale », est-il indiqué dans le communiqué.

R.E.

LE MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, FAYÇAL BENTALEB, RÉVÈLE :

« 11 000 CONTRAVENTIONS POUR VIOLATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ENREGISTRÉES »

Durant le premier trimestre de 2024, pas moins de 11 234 contraventions ont été faites par les éléments de l'inspection du travail pour violation des conditions de travail, a révélé, hier, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb. Dans une allocution à l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, le ministre du Travail a affirmé que 241 625 visites d'inspection sur les lieux de travail avaient été effectuées en 2023. Elles ont conduit à l'établissement de 38 725 procès-verbaux d'infraction. Par ailleurs, le ministre a plaidé pour la consolidation de la sécurité et de la santé au travail, soulignant les efforts de l'Algérie pour la protection des travailleurs des dangers liés au travail.

I.M.A.

COOPÉRATION :

ABDELKADER BENGRINA REÇOIT L'AMBASSADEUR DE CHINE

Le président du Mouvement El Bina El Watani, Abdelkader Bengrina, a reçu hier l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, Li Jian, à la demande de ce dernier. « Les deux parties ont évoqué les moyens de promouvoir la coopération et le partenariat entre les deux pays et l'approfondissement des relations et la consolidation des liens d'amitié entre les deux peuples », selon un communiqué diffusé par la formation politique. De même, elles ont discuté du rôle que joue l'Algérie dans la stabilité non seulement dans la région du Sahel, mais aussi à travers le monde, et ce, de par ses positions connues de non-ingérence dans les affaires des autres pays ainsi qu'en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité. Le diplomate chinois a rappelé la position de son pays en ce qui concerne la question palestinienne, mettant en exergue la coordination et la convergence des deux pays à ce propos.

R.N.

